

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

120^e année

30 janvier
1988
No 5

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

120^e année
30 janvier 1988
No 5

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection
des renseignements personnels, Loi sur l'
Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Curatelle publique, Loi sur la
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Qualité de l'environnement, Loi sur la
Régie de l'assurance-maladie du Québec
Régime des eaux, Loi sur le
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Services de santé et les services sociaux, Loi sur les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Sociétés de prêts et de placements, Loi sur les
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 643-1328

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Ministère des Communications
Service des abonnements
531, rue Deslauriers
Saint-Laurent H4N 1W2
Téléphone: (514) 337-8361

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

MUSÉE DE LA CIVILISATION (<i>Délégation</i>)	287
VILLE DE DOLBEAU (<i>Délégation</i>)	287

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	287
M.R.C. DE SEPT-RIVIÈRES (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	287

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE CHAMBLY (<i>Rachat d'obligations</i>)	287
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROTESTANTE DE WESTERN QUÉBEC (<i>Rachat d'obligations</i>)	288
DÉPANNEUR 750 ENR. (<i>Nomination d'un liquidateur</i>)	288
L'OEUVRE MISSIONNAIRE DES COEURS MISÉRICORDIEUX DE JÉSUS-MARIE (<i>L.P.</i>)	288
MISSIONARY MOVEMENT OF THE MERCYFUL HEARTS OF JESUS AND MARY	288
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CLOTILDE-DE-BEAUCÉ (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	289
SUCCESSION CLAUDE GIROUX (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	289
SUCCESSION DONAT AUGER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	289
SUCCESSION GERTIE BLOOM SCHWARTZ (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	289
SUCCESSION JEAN-YVES BOUCHER (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	289
SUCCESSION LISE ROBITAILLE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	290
UNION INDEMNITY INSURANCE COMPANY OF NEW YORK (<i>Liquidation</i>)	290
VILLE DE L'ÎLE PERROT (<i>Rues et ruelles</i>)	291
VILLE DE MONTRÉAL-NORD (<i>Rachat d'obligations</i>)	293
VILLE DE ROXBORO (<i>Rachat d'obligations</i>)	293
VILLE DE SAINT-LÉONARD (<i>Rues et ruelles</i>)	293

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Jessy Lakew Amha	297
Joseph Carlo Luc Paul Pierre Roy-Porretta	297
Joseph Henri Fernand Boulay	297
Joseph Ovide Jean René Moreau	297
Joseph Paul St-Aubin	297
Laury Perron	297
Marie Hélène Pelletier	297
Marie Jeanne Yolande Mimi Mongrain	298
Marie Lisa Micheline Michelle Ouellette	298
Marie Louise Lacroix	298
Marie Reneld Suzanne Forget	298
Marie Sophie Stéphanie Chartier	298
Shahram Missaghi	298

DEMANDES

Agnès Deschamps	298
Benoit Piché et François Piché	298
Catherine Horn	299

Chavah-Tichyet (Thia) Rosenblatt	299
Davis Arthur Seib	299
Diane Dussault	299
Élaine Gosselin	299
Ghislaine Dumouchel	299
Gillian Horn	299
Ildège Bernard	299
Jean Edmond Gobeil	300
Jeannine Forget Daoust	300
Jerzy Roland Krawczykowski	300
Joseph Alfred Morin	300
Joseph Emmanuel	300
Joseph Léopold Carol Mercier	300
Jozef Lupovitzh	300
Maria Arminda Caetano	301
Marie Claire Éva Germaine Denise Mauffette	301
Marie Dany Diane Provencher	301
Marie-Carlar Thermidor	301
Michel Alphonse Lucien Amédée Delplace	301
Murielle Poirier	301
Najeeb Joseph Ary	301
Nathalie Ménard	301
Nicolas Bonn	302
Patrick Guay	302
Réal Bolduc	302
Rosa Talbot	302
Simone Fournier	302

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. AKHALAQ ALI KHAN (<i>Assignment</i>)	302
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. BERNARD DELPÊCHE (<i>Assignment</i>)	303
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOANE MC DEMOTT (<i>Assignment</i>)	303
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LESLEY LÉVESQUE (<i>Assignment</i>)	303
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. LUC ST-LAURENT (<i>Assignment</i>)	303
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MAKONNEN ASNAROM (<i>Assignment</i>)	304
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MINH HUY PHAM (<i>Assignment</i>)	304
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RENÉ BELLEVUE (<i>Assignment</i>)	304

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1853-9445 QUÉBEC INC.	304
2421-6665 QUÉBEC INC.	304
2426-3840 QUÉBEC INC.	305
A.J. BROCK INVESTMENTS LTD.	305
A L'ANCIENNE ÉCOLE DE SAINT-MATHIEU	305
ANTENNE PARABOLIQUE DE L'EST DU QUÉBEC INC.	305
ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE VARENNES	305
ASSOCIATION HUMANITAIRE MONDIALE PAIX COSMIQUE	305
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE STE-SOPHIE	305
ATELIER D.M.L.	306
AUTO-LAVE TORNADO INC.	306
BROSSARD FRÈRES INC.	306
CANADIAN PROGRESS CLUB-MONTRÉAL INC.	306
CÈDRE FABRE INC.	306
CENTRE DE DANSE AMATEUR R.N.	306
CENTRE MÉDICAL DE WESTMOUNT INC.	306

CLUB PROGRÈS DU CANADA-MONTRÉAL INC.	306
COMITÉ RÉCRÉATIF DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-DAMASE	307
CRÈMERIE PRIMEAU & FILS LTÉE	307
CYR & BOILY LTÉE	307
ELITE FINE ARTS INC.	307
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL M.P. INC.	307
FAGUY GOSSELIN & ASS. INC.	307
FERBLANTERIE DESBIENS INC.	307
FERME CHARLEVOIX INC.	308
FLEURISTE ST-VALLIER INC.	308
GALERIE D'ART LES DEUX B INC.	308
GARAGE M.R. INC.	308
GESTION JACQUES GOSSELIN INC.	308
HELIBER INVESTMENT CORPORATION	308
HESHVAN-ELUL INC.	308
H & H FRUITS INC.	308
IMPORTATIONS SECURES LTÉE	309
INVESTISSEMENTS SANDOWN INC.	309
LA CORPORATION BERT HARVEY	309
LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS HELIBER	308
LA CORPORATION VISUAL PLANNING	309
LA DEUXIÈME MAISON INC.	309
LAKESED ESTATES INC.	309
LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT PROCO INC.	310
LA SOCIÉTÉ DES COMMERÇANTS CORÉENS DE MONTRÉAL INC.	309
LA SOCIÉTÉ PROSPECTION PÉTROLIÈRE Q.O.G. LTÉE	310
LE CLUB SPORTIF A.R. ACTON INC.	310
L'EMEROSE INC.	310
LES ENTREPRISES CHA-DES INC.	310
LES FRUITS H & H INC.	308
LES IMMEUBLES GASTON SHEEHY INC.	310
LES INDUSTRIES GIROUX INC.	310
LES INVESTISSEMENTS A.J. BROCK LTÉE	305
LES LAINES GIL-GER INC.	311
LES PLACEMENTS BEAUFORT INC.	311
LE TIR À L'ARC DE JOLIETTE INC.	311
LOUPRESSE INC.	311
MAR-ED CORP.	311
MARTIN, PERREAULT CONSTRUCTION INC.	311
M.J. SCREEN PROCESS INC.	311
PÂTISSERIE ST-GEORGES INC.	311
PLACEMENTS J. & R. GADOURY INC.	312
RABAFEU INC.	312
RAYPLUS INC.	312
RÉSIDENTE ALDERBROOKE INC.	312
RESTAURANT AU VIEUX NICOLAS INC.	312
SANDOWN INVESTMENTS INC.	309
SÉRIGRAPHIE M.J. INC.	311
STATION-SERVICE BELZILE INC.	312
TEPERMAN & FILS (QUÉBEC) LTÉE	312
TEPERMAN & SONS (QUÉBEC) LTD.	312
TERRAZZO & MARBRE C.C. INC.	312
TRANSPORT ROBERT THIBAUT INC.	313
TRANSPORT SCOLAIRE DE MATANE INC.	313
VIDÉO-CASSETTES V.C.R. CANADA INC.	313
VINCENT TREMBLAY INC.	313
WESTMOUNT MEDICAL BUILDING INC.	306

Lionel Rodrigue
Stanislas Perron

314
314

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE (Article 1879 du Code civil)

930 CARTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASCOTT CORNER	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUPORT	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EN DIRECT	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE «K-2»	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PROJET VAUDREUIL	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RICHELIEU	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	315
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART	315
STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	315

CHANGEMENT DANS LA NATURE DE LEURS AFFAIRES

378 SAMUEL DE CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	316
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	316
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EN DIRECT	316
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	316
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	316
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART	316
STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	316

CHANGEMENT DE L'ÉPOQUE OÙ LA SOCIÉTÉ DOIT SE TERMINER

AEROLIFT RESEARCH 1987 AND COMPANY LIMITED	317
FONDS DE RECHERCHE AÉROLIFT 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES SOLEILS	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE BENOÎT ENR.	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	317

CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASCOTT CORNER	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUPORT	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	317
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	318
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RICHELIEU	318
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	318
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART	318
STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	318

DISSOLUTION

116784 CANADA, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	318
930 CARTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	319
CANACORD I 1987 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	318
PARKLANE AND COMPANY, LIMITED	319
Q-VEST 1986 MINING AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	319
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANACORD I 1987	318
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT AUBERGE JACQUES CARTIER ENR.	318
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE F.A.D. 1986	318
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE Q-VEST 1986	319
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PARKLANE	319

CURATELLE PUBLIQUE — LOI SUR LA

AVIS DE QUALITÉ

Alosia Neault-Arui	313
Gilles Brosseau	313
Jacques Gadoury	313
Jean-Louis Germain	314
Jeannette Fortier	314
Laurier Landreville	314

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PROJET VAUDREUIL	319	EVERGREEN CANADA-ISRAEL INVESTMENTS AND COMPANY, LIMITED	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RODEV ENR.	319	FERVAL CINEMATOGRAFIC PRODUCTION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	326
FORMATION		FERVAL REAL ESTATE AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	329
1988 FILMS FUND I AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	327	FERVAL RESEARCH AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	326
1988 FILMS FUND II AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	327	FILM SYNDICATE III AND COMPANY LIMITED	332
1988 FILMS FUND III AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	327	FILM SYNDICATE IV AND COMPANY LIMITED	332
1988 FILMS FUND IV AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	327	FILM SYNDICATE V AND COMPANY LIMITED	332
1988 FILMS FUND V AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	327	FIRST EXPLORATION FUND 1988 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328
1988 FILMS FUND VI AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	GESTIMO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	320
1988 FILMS FUND VII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	GESTION FRANOL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	320
1988 FILMS FUND VIII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	GESTION MIRAINVE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	320
1988 FILMS FUND IX AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	INTER/GESTION AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NUMBER 1	321
1988 FILMS FUND X AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	INTER/GESTION AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NUMBER 2	321
1988 FILMS FUND XI AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	INTER/GESTION, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NUMÉRO 1	321
1988 FILMS FUND XII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	INTER/GESTION, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NUMÉRO 2	321
1988 FILMS FUND XIII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT CANADIEN NO 3, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
1988 FILMS FUND XIV AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	328	INVESTORS NO. 3 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	322
887 CARTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	320	LA CAGE AUX SPORTS (NO 3) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	322
AEROLIFT RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED A.G.V. NORD AMÉRICAIN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321	LA CAGE AUX SPORTS (NO 3), SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
BANCROFT CREDIT CORPORATION LIMITED PARTNERSHIP	320	LES FILMS TAURUS I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
BANCROFT CREDIT CORPORATION, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	320	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS III, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS NO. 3 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	322	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS IV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS III AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	322	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS V, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS IV AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	322	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS VI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS V AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	322	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS VII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS VI AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	322	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS VIII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS VII AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	322	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS IX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS VIII AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	322	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS X, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS IX AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	321	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS XI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS X, AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	321	LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS XII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS XI, AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	321	MCP RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED	323
CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS XII, AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	321	MVP EXPLORATION (1988) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	327
CANFILMS I AND COMPANY, LIMITED	323	NIM RESOURCE - 1988 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	331
CANFILMS II AND COMPANY, LIMITED	324	NORTH AMERICAN A.G.V. AND COMPANY, LIMITED	320
CANFILMS III AND COMPANY, LIMITED	324	OIL TECH RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED	322
CANFILMS IV AND COMPANY, LIMITED	324	PI RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED	323
CANFILMS V AND COMPANY, LIMITED	324	PLACE FORTIER, AND COMPANY LIMITED	321
CHAMPION 1989, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	320	PLACE FORTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321
DELFILM AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	326	RECHERCHE AEROLIFT 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	321
ÉCURIE TRANS-QUÉBEC	319	RECHERCHE HUILE/TECH 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	322
		RECHERCHE MCP 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	323
		RECHERCHE PI 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	323
		RECHERCHE VENG 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	323

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 152280	323	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS I, 1988	327
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 155989	323	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS II, 1988	327
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 157147	323	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS III,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 157148	323	1988	327
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 3220 ST-MARTIN	323	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS IV,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ALTERNATIVE	323	1988	327
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BALDWIN	323	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS V, 1988	327
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELVÈRE	323	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS VI,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRETAGNE	323	1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS I	323	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS VII,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS II	324	1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS III	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS VIII,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS IV	324	1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS V	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS IX,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CARAT 1988	324	1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMONIX	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS X, 1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMPLAIN	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XI,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMPLAIN L'ORÉE DU		1988	328
BOIS	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XII,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHANTILLY	324	1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHARLOT	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XIII,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHEVALIER I	324	1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR I	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XIV,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR II	324	1988	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR III	324	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FORMULE II	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ I	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GIANNI	328
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ II	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GILFORD	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ III	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO. 2	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ IV	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO. 3	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ V	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO. 4	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ VI	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE FÉRAL	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ VII	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 109	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ VIII	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 110	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ IX	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 111	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ X	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 112	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ XI	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 113	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ XII	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INVESTISSEMENTS	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINEPLUS I	325	EVERGREEN CANADA-ISRAËL ET COMPAGNIE,	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINEPLUS II	325	LIMITÉE	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINEPLUS III	325	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JEUNE ATOUT	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CRAIG	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE KIDS VID II	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DELFILM	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE KIDS VID III	329
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DEMALA	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'ACADIE II	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE PRODUCTION		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'AIGLE ET LE CHEVAL	330
CINÉMATOGRAPHIQUE FÉRAL	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAFAYETTE	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE RAMESAY	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA FÊTE	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE RECHERCHE ET		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE III	330
DÉVELOPPEMENT FÉRAL	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA VILLE INHUMAINE	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESCOTEAUX	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CHABLIS ENR.	320
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT DES		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE COLLECTIONNEUR	330
TROIS CITÉS	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES OISEAUX D'ÉTÉ	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LOGIDOR II	330
GOLF-CHÂTEAU DE LA LOIRE	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LOGIDOR III	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LOGIDOR IV	330
PLAYA GRANDE	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'OR ET LE PAPIER	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DOLLARD	326	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR ST-SAUVEUR II	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANUEL	330
DOLLARD-DES-ORMEAUX II	327	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MENTANA	330
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU BUISSON	327	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONBELLOR 1988	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU RIVAGE	327	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONTCALM	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INVESTISSEMENTS		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OPHIR 1987	331
EVERGREEN CANADA-ISRAËL ET COMPAGNIE,		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLAZA D'ALMA	331
LIMITÉE	327	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POUR LA RECHERCHE	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXCEL I	327	ET LE DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXCEL II	327	D'ACQUISITION DE DONNÉES INFORMATIQUES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXCEL III	327	AINSI QUE D'INTERFACES ÉLECTRONIQUES	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION MYP		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RESSOURCES NIM - 1988	331
(1988)	327	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SAINT-LAMBERT	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.F.F.F.	327	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDA TÉLÉ-CINÉMA V	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS D'EXPLORATION		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDA TÉLÉ-CINÉMA VI	331
PREMIER 1988	328	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDA TÉLÉ-CINÉMA VII	331

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE S.E.C. LE CANTON	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SMITH	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STRANGE COUNTRY	331
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SUTTON	332
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILM III	332
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILM IV	332
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILM V	332
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TREMOY	332
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TSHAKAPESH	332
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VENT D'OR 1988	332
TAURUS I FILM AND COMPANY LIMITED, PARTNERSHIP	322
TERRASSE VAUDREUIL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	332
VENGA RESEARCH 1988 AND COMPANY LIMITED	323

REPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ

GOLDEN DAY EXPLORATIONS AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	332
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ARIEL III	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASCOTT CORNER	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUBIEN ENR.	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUPORT	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BROADWAY ENR.	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMBLY ENR.	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DIRECT	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATIONS GOLDEN DAY	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO. 1	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYPPOLITE-LAFONTAINE ENR.	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NEWMAN ENR.	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	333
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RICHELIEU	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART	334
STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	334

COMMANDITAIRES

CENTRE COMMERCIAL GRANDE ALLÉE DE BOISBRIAND	334
RÉSIDENTE ST-JEAN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CONRAD PELLETIER	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MESA 333	
SAINT-ANTOINE	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	334
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART	335
STATE OF THE ART AND COMPANY LIMITED	335

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

LA MUTUALITÉ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC. (Délivrance de permis)	335
--	-----

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

ÉNERGIE ET RESSOURCES

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT ARRÊTÉ POUR LA PÉRIODE FIXÉE	335
--	-----

INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT ARRÊTÉ POUR LA PÉRIODE FIXÉE	336
--	-----

TRANSPORTS

ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	336
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	336
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	337
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	337
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ	338
ENTRETIEN DE ROUTES DISCONTINUÉ (Erratum)	366

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT — LOI SUR LA

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (Approbation d'un règlement)	338
--	-----

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

MÉDICAMENTS DONT LE COÛT EST ASSUMÉ PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC (Mise à jour, 32 ^e édition)	338
--	-----

RÉGIME DES EAUX — LOI SUR LE

MUNICIPALITÉ DE TOURELLE (Dépôt des plans et devis)	338
---	-----

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

DISSOLUTIONS	339
--------------	-----

SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

MÉDICAMENTS QUI PEUVENT ÊTRE UTILISÉS DANS UN ÉTABLISSEMENT (Mise à jour, modification numéro 6)	355
--	-----

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ROUYN-NORANDA (L.P.) (Erratum)	366
--	-----

SOCIÉTÉS DE PRÊTS ET DE PLACEMENTS — LOI SUR LES

TIFCO (CANADA) INC. (Permis)	356
------------------------------	-----

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

ASSOCIATION DES SYNDICATS DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE COLLÈGE DU QUÉBEC (Formation)	356
SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DES LAURENTIDES (S.E.E.L.) (Formation)	356

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUCE

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC. c. CODISPAL (SERVICE) INC. ET AL.	356
---	-----

DRUMMOND

SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c.
CIVARDI *ET AL.* 357

GASPÉ

JOYAL c. JOYAL 360

HULL

COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE-GATINEAU c.
BLAICKNEY 360

IBERVILLE

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c.
PINSONNEAULT 361

LABELLE

CAISSE POPULAIRE DE MANIWAKI c. VALIQUETTE 361

MONTREAL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. ROMOFF 362

QUÉBEC

FRENETTE ET FRÈRES LTÉE c. BERGERON 362

REVENU CANADA IMPÔT c. L'IMMOBILIÈRE
MARIGNY INC. 363

SAINT-FRANÇOIS

POMERLEAU c. 2319-8419 QUÉBEC INC. *ET AL.* 364

TERREBONNE

CAISSE POPULAIRE DE ST-JANVIER c.
INVESTISSEMENT SERMI LTÉE *ET AL.* 365

AVIS JURIDIQUES

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Musée de la Civilisation

Je, Roger Décary, président du Conseil d'administration, étant la plus haute autorité au sein du Musée de la Civilisation, dont l'adresse est 85, rue Dalhousie, Québec, QC, G1K 8R2, désigne, par la présente, la personne ci-après identifiée responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels: Guy Boivin, secrétaire général et directeur de l'administration, 85, rue Dalhousie, Québec, QC, G1K 8R2, tél.: (418) 643-2158 poste 245, responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels.

Québec, le 11 septembre 1987

54515

Le président,
ROGER DÉCARY

Ville de Dolbeau

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé, maire, de la susdite ville, que, en vertu de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), j'ai délégué les fonctions que me confère cette loi aux personnes suivantes: André Côté, assistant-greffier, 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau, G8L 1G7, tél.: (418) 276-5666, responsable de l'accès aux documents, uniquement ceux précisés aux articles 87, 91, 92 et 93 de la Loi sur les cités et villes, et sous réserve des autres délégations suivantes: Gaston Blouin, directeur général adjoint, 1100, boulevard Wallberg, Dolbeau, G8L 1G7, tél.: (418) 276-5353, responsable de la protection des renseignements personnels uniquement.

Dolbeau, le 14 janvier 1988

45414

Le maire,
HENRI-PAUL BRASSARD

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 21 avril 1988, à la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 19 janvier 1988

340

Le ministre des Affaires municipales,
ANDRÉ BOURBEAU

Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979, c. 51), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 19 avril 1988, à la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 19 janvier 1988

340

Le ministre des Affaires municipales,
ANDRÉ BOURBEAU

Avis divers

Commission scolaire régionale de Chambly Rachat d'obligations

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire régionale de Chambly rachètera, le 1^{er} mars 1988, un montant de 34 000,00 \$ d'obligations à mêmes les obligations échéant le 1^{er} mars 1990 de son émission d'obligations originale de 460 000,00 \$ datée du 1^{er} mars 1971.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort seront en dénominations de 1 000,00 \$:

M-341, M-342, M-345, M-348, M-349, M-354, M-357, M-364, M-370, M-371, M-374, M-375, M-377, M-380, M-382, M-383, M-386, M-391, M-393, M-396, M-398, M-401, M-403, M-411, M-412, M-414,

M-416, M-419, M-423, M-427, M-433, M-436, M-447, M-449.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mars 1988 et devront être présentées pour remboursement.

Longueuil, le 18 janvier 1988

Le secrétaire général,
JACQUES DUCLOS

Commission scolaire régionale protestante de Western Québec

Rachat d'obligations

Ex-Commission scolaire régionale protestante Ottawa Valley, obligations à échéance le 1^{er} avril 1990, intérêt 8½ %.

Aux détenteurs des obligations de l'émission de trois cent quatre-vingt-cinq mille dollars (385 000 \$) datées du 1^{er} avril 1970 de l'ex-Ottawa Valley (Protestant Regional School Commission).

Avis public est, par les présentes, donné que la Commission scolaire régionale protestante de Western Québec a procédé par tirage au sort, au rachat pour fin d'amortissement le 1^{er} avril 1988, conformément aux dispositions des obligations, des obligations suivantes comme mentionnées ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à cent pour cent (100 %) de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat.

Numéros des obligations à coupons de 1 000,00 \$ chacune, rachetable le 1^{er} avril 1988:

D014, M245, M256, M258, M259, M267, M271, M273, M276, M278, M290, M292, M296, M297, M298, M300, M302, M305, M314, M315, M316, M317, M330, M336, M337, M339, M340, M352, M353, M354, M356, M357, M361.

Les obligations ci-haut mentionnées, rappelées pour rachat, deviendront dues et payables et seront payées en monnaie ayant cours légal au Canada à toutes les succursales du Québec, au bureau principal à Ottawa et Toronto, Ontario, de la Banque de Montréal, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus et dans le cas d'obligations à coupons avec tous les coupons échéant après le 1^{er} avril 1988.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations

présentement appelées pour paiement cessera de s'accroître le et après le 1^{er} avril 1988.

Aylmer, le 8 janvier 1988

54474

Le directeur général,
H.A. MACDONALD

Dépanneur 750 Enr.

Avis est, par les présentes, donné qu'en vertu d'un jugement rendu, le 9 décembre 1987, par l'honorable juge Charles Phelan, J.C.S., le soussigné a été nommé « liquidateur » des biens de la Société ayant existé entre les parties, connue sous le nom de « Dépanneur 750 Enr. », conformément aux dispositions de l'article 1896-A du Code civil de la province de Québec.

Montréal, le 10 décembre 1987

54511

Le liquidateur,
J. GUY ST-GEORGES, C.A.

L'Oeuvre missionnaire des coeurs miséricordieux de Jésus-Marie **Missionary Movement of the Merciful Hearts of Jesus and Mary**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 4 décembre 1987, constituant en corporation les requérants suivants: MM. P. Louis-Philippe Nemours, prêtre, 5248, Saint-Denis, Montréal; Jean-Guy Benoit, constable, 110, de la Barre, appartement 623, Longueuil; Maurice Paquette, contracteur menuisier, 4215, Chambord, Montréal, sous la dénomination sociale « L'Oeuvre missionnaire des coeurs miséricordieux de Jésus-Marie — Missionary Movement of the Merciful Hearts of Jesus and Mary ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 100 000 000 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 5248, Saint-Denis, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2538-8315

54431

Sainte-Clotilde-de-Beauce

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 4 janvier 1988, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement 88-01-11, abolissant le règlement 85-11-05, intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Sainte-Clotilde-de-Beauce, le 7 janvier 1988

Le secrétaire-trésorier,
MARCEL POMERLEAU

54542

Succession de Claude Giroux

Avis est donné que Dame Eve-Reine Boucher, demeurant au 860, 92^e Rue, St-Georges, Beauce, G5Y 6Z5, en sa qualité de tutrice à Sébastien Giroux, ainsi nommée par avis du conseil de famille et homologué par ordonnance de la Cour supérieure, district de Beauce, rendue le 14 octobre 1987, dossier 350-14-000102-871, a accepté la succession de feu Claude Giroux, sous bénéfice d'inventaire, par acte reçu le 8 janvier 1988, devant Jean-Roch Bolduc, notaire, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, le 15 janvier 1988, sous le numéro 385661.

Un inventaire de la succession du défunt Claude Giroux a été exécuté par acte reçu le 8 janvier 1988, devant Jean-Roch Bolduc, notaire, sous forme de minute, et peut être consulté à l'adresse dudit notaire: 2680, 25^e Avenue, Saint-Prosper, Beauce-Sud, G0M 1Y0.

Après le délai de deux mois prescrit par la loi, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront.

Le procureur,
JEAN-ROCH BOLDUC, notaire

54538

Succession Donat Auger

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Pierre Julien Auger, journalier, époux séparé de biens à dame Jacqueline Lacourse, travailleuse au foyer, tous deux demeurant au 295, Saint-Alphonse, Drummondville, seul et unique héritier de son oncle, feu Donat Auger, rentier, de son vivant domicilié au 261, de l'Église, Saint-Samuel-de-Horton, où il est décédé le 12 octobre 1987, en laissant un testament sous la forme dérivée de

la loi d'Angleterre en date du 28 août 1986, et vérifié par la Cour supérieure du district d'Arthabaska en date du 30 novembre 1987 (no 415-14-000072-877), a accepté ladite succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Mariette Aubé, notaire, le 7 janvier 1988 et enregistré à Nicolet no 2, le 14 janvier 1988, sous le numéro 104341, ainsi qu'un inventaire des biens du défunt, et qui peut être consulté à l'étude dudit notaire, 3105, rue Saint-Onge, Drummondville, J2B 4A4 (478-2818).

À noter qu'après 2 mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'il se présenteront selon la loi.

Drummondville, le 18 janvier 1988

Le procureur,
MARIETTE AUBÉ, notaire

54547

Succession Gertie Bloom Schwartz

Prenez avis que Sandra Shapiro Lambersky, technicienne de laboratoire, domiciliée au 5635, avenue Wolseley, Côte-Saint-Luc, a accepté la succession de Gertie Bloom Schwartz, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Allan Freedman, notaire, 1255, carré Phillips, bureau 303, Montréal, QC, H3B 3G1, le 14 décembre 1987 et enregistré à Montréal, le 23 décembre 1987, sous le numéro 3969882.

Montréal, le 6 janvier 1988

Les procureurs,
BERNSTEIN, FREEDMAN & LABELLE

54539

Succession Jean-Yves Boucher

AVIS est, par les présentes, donné que Jean-Raymond Boucher, électricien, demeurant au 45, rue Boisvert, Port-Cartier, G5B 1X1, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de son fils, Jean-Yves Boucher, décédé le 20 juillet 1987, sans laisser de testament; l'acceptation sous bénéfice d'inventaire fut reçue devant Manon Adam, notaire, le 19 décembre 1987 et enregistrée à Québec, le 24 décembre 1987, sous le numéro 1264226. Les co-héritiers ont renoncé à ladite succession, suivant acte reçu devant Manon Adam, notaire, le 19 décembre 1987, dont copie est enregistrée à la division d'enregistrement de Québec, sous le numéro 1 264 227.

Un inventaire des biens du défunt a été reçu devant Manon Adam, notaire, le 19 décembre 1987, et peut

être consulté à ses bureaux à l'adresse suivante: 193, rue Lindsay, Drummondville, QC, J2C 1N8.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront.

Drummondville, le 11 janvier 1988

Le procureur,
MANON ADAM, notaire

54430

Succession Lise Robitaille

Prenez avis que Jean Thériault, ès qualités de tuteur à Nancy Leroux a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Lise Robitaille, en son vivant domiciliée au 294, rue François-Thomas, Saint-David de Lévis, aux termes d'un acte reçu devant Desneiges Vaillancourt, notaire au 201, Grande-Allée Est, Québec, le 22 décembre 1987 et enregistré à Lévis, le 6 janvier 1988, sous le numéro 314788.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire Desneiges Vaillancourt et peut être consulté à l'adresse ci-dessus.

Québec, le 12 janvier 1988

Le procureur,
DESNEIGES VAILLANCOURT, notaire

54429

Union Indemnity Insurance Company of New York

Aux débiteurs, créanciers, détenteurs de polices, actionnaires, personnes ayant des réclamations contre les détenteurs de polices, et toutes autres personnes intéressées dans les affaires de la Union Indemnity Insurance Company of New York.

Avis est donné par les présentes:

I. James P. Corcoran, surintendant des assurances de l'État de New York, a reçu ordre de la Cour suprême de l'État de New York, le 16 juillet 1985, de prendre possession des biens de la Union Indemnity Insurance Company of New York et d'en liquider les affaires en vertu de l'article 74 de la loi sur l'assurance (Insurance Law) de l'État de New York. Le soussigné a, en vertu dudit article, désigné Joseph A. La Monte, surintendant adjoint spécial des assurances, comme son agent pour liquider les affaires de ladite société, au bureau dudit surintendant adjoint, 116, John Street, New York, N.Y., 10038.

II. En vertu de l'ordre susmentionné, les droits et obligations de ladite société et de toutes les personnes ayant des obligations d'assurances envers ladite société

cesseront et seront fixés à partir du 17 août 1985, minuit et une minute, heure avancée de l'est. Afin de ne pas interrompre leur protection, toutes les personnes dont les polices sont présentement en vigueur doivent remplacer ces polices auprès d'une autre Société avant le 17 août 1985.

III. L'ordre de liquidation stipule de plus que tous les autres contrats subsistants et autres obligations de la Société prennent fin et que toutes autres responsabilités qui en découlent cessent et sont fixées à partir du 16 juillet 1985.

IV. Toutes les personnes ayant des dettes envers ladite société ou ayant en leur possession des biens appartenant à celle-ci, sont requises par les présentes de rendre compte sur-le-champ desdites dettes et d'en acquitter le montant, et de restituer lesdits biens au bureau du liquidateur à l'adresse susmentionnée.

V. Tous les créanciers de la Union Indemnity Insurance Company of New York et toutes les personnes ayant des réclamations ou des revendications non réglées contre celle-ci ou ses détenteurs de polices sont requis par les présentes de les faire connaître par écrit, dans un document dûment signé et vérifié par Joseph A. La Monte, au bureau de ce dernier à l'adresse susmentionnée le ou avant le 17 juillet 1986, qui constitue le dernier jour fixé par l'ordre de la Cour pour l'enregistrement des plaintes dans la procédure de liquidation.

VI. Tous les détenteurs de polices sont requis de déposer une plainte pour leur protection d'assurance, qu'une plainte ait été déposée ou non contre le détenteur de police, selon la procédure établie au paragraphe V du présent avis.

VII. Toutes les personnes et les détenteurs de polices contre qui des actions sont en instance et qui ne sont pas régis par les dispositions de l'article 76 de la loi sur l'assurance (Insurance Law) de l'État de New York, au sujet desquelles la Union Indemnity Insurance Company of New York pourrait être responsable par ses polices ou contrats, et qui ont été défendus jusqu'à la date de l'ordre de liquidation par un avocat engagé ou retenu par ladite société, sont avisés que l'engagement dudit avocat prend fin avec l'entrée en vigueur de l'ordre de liquidation. Toute personne visée est par conséquent avisée de communiquer avec le bureau d'assurance le fonds de garantie ou l'association de son État. Retenez les services dudit avocat afin qu'il continue à vous représenter dans l'action, ou remplacez-le par un avocat de votre choix, à vos propres frais. Les dépenses raisonnables et nécessaires en rapport avec cette affaire peuvent être incluses dans l'objet du litige de votre plainte et en faire partie, dans la procédure de liquidation, si elles ne sont pas assumées par le fonds de garantie d'un État ou par une association.

VIII. Les obligations seront déterminées selon toutes les plaintes dûment présentées et tous les actifs seront répartis conformément à la Loi sur l'assurance (Insurance Law) de l'État de New York, sans autre avis aux personnes négligeant de présenter leurs plaintes suivant les délais prescrits.

IX. Toutes les communications et transactions en rapport avec la Société et la liquidation de celle-ci doivent être adressées au bureau dudit Joseph A. La Monte, à l'adresse susmentionnée.

New York le 16 juillet 1985

*Le surintendant des assurances
de l'État de New York, liquidateur,*
JAMES P. CORCORAN

*Le surintendant adjoint spécial des assurances,
agent du surintendant, liquidateur,*
JOSEPH A. LA MONTE

54473

Ville de l'Île-Perrot

Avis public est donné à l'effet que les parties de rues ouvertes au public depuis au moins dix (10) ans et désignées dans la description sommaire apparaissant ci-après deviennent la propriété de la ville de l'Île-Perrot, conformément aux dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, qui se lit comme suit:

Article 422

Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins 10 ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le Conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et à un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

Les lots étant tous du cadastre de la Paroisse Sainte-Jeanne de l'Île Perrot.

Description sommaire des rues ou ruelles concernées:

Boulevard Perrot Nord: partie 189, bornes: N.-E.: par des parties du lot 189-5 et les lots 189-6 et 189-7, S.-E.: par une partie du lot 189-4, N.-E.: par une partie des lots 189-4 et 189-3, S.-E.: par le boulevard Perrot, montré à l'originair, S.-O.: par les lots 184-18, 184-25, 184-26 et une partie du lot 184-27, N.-O.: par une partie du lot 189.

Boulevard Perrot Nord: partie 189, bornes: N.-E.: par une partie du lot 189 et une partie du lot 189-5, S.-E.: par une partie du lot 189, S.-O.: par une partie du lot 184-27, le lot 184-28 et une partie du lot 184, N.-O.: par une partie du lot 189.

1^{re} Avenue: 203, partie 101, bornes: N.-E.: par une partie du lot 203-101, 1^{re} Avenue, S.-E.: par les lots 203-116, 203-117 et 203-118, S.-O.: par une partie du lot 203, N.-O.: par une partie du lot 203-119. 203, partie 119, bornes: N.-E.: par une partie du lot 203-119, 1^{re} Avenue, S.-E.: par une partie du lot 203-101, 1^{re} Avenue, S.-O.: par une partie du lot 197, N.-O.: par une partie des lots 197 et 197-2.

2^e Avenue: 204, partie 129, bornes: N.-E.: par le résidu du lot 204-129, S.-E.: par les lots 204-103 à 204-105 inclus, S.-O.: par une partie du lot 204, N.-O.: par les lots 204-128, 204-127, 204-126.

6^e Avenue: 207-416 et 207-403.

7^e Avenue: 209A-17-4, 209A-17-5, 209A-17-6, 209A-17-7, 209A-17-8, 209A-17-9.

7^e Avenue: 209A-17-3.

3^e Avenue Nord: 200-1 et 200-2.

2^e Avenue Nord: partie 200, bornes: N.-E.: par une partie du lot 200, le lot 200-14, des parties du lot 200,

S.-E.: par une partie du lot 385 (chemins de fer du Canadien National et du Canadien Pacifique), S.-O.: par des parties du lot 200, N.-O.: par le boulevard Perrot, montré à l'originaire.

1^{re} Avenue Nord: partie 200, bornes: N.-E.: par le lot 200-13 et des parties du lot 200, S.-E.: par une partie du lot 385 (chemin de fer du Canadien National et du Canadien Pacifique), S.-O.: par des parties du lot 200, N.-O.: par le boulevard Perrot, montré à l'originaire.

Île Claude: 327-38.

Île Claude: 327-66.

Île Claude: 327-114.

Île Claude: 327-89, 327-94, 327-95, 327-96, 327-97 et 327-98.

Île Claude: 327-93.

Saint-Pierre: partie 206, bornes: N.-E.: par une partie du lot 206 (3^e Avenue), les lots 206-105 et 206-103, S.-E.: par le lot 207-381 (rue), S.-O.: par le lot 206-102 (commission scolaire), N.-O.: par une partie du lot 205 (3^e Avenue).

3^e Avenue: partie 206, bornes: N.-E.: par une partie du lot 206, S.-E.: par les lots 206-106 et 206-105, S.-O.: par une partie du lot 206 rue Saint-Pierre, N.-O.: par une partie du lot 205 (3^e Avenue).

3^e Avenue: partie 205, bornes: N.-E.: par une partie du lot 205 Grand Boulevard, S.-E.: par le lot 205-55 et des parties du lot 205, S.-O.: par des parties du lot 205, N.-O.: par des parties du lot 205.

25^e Avenue: 222-61.

24^e Avenue: 220-176.

22^e Avenue: partie 219, bornes: N.-E.: par une partie du lot 219-520 (rue) 22^e Avenue, S.-E.: par les lots 219-522 et 219-534, S.-O.: par une partie du lot 219 boulevard Don-Quichotte, N.-O.: par une partie du lot 218 A et des parties du lot 218.

20^e Avenue: partie 218, bornes: N.: par le boulevard Perrot, montré à l'originaire, S.-E.: par les lots 219-8, 219-11 à 219-24 et une partie du lot 219-25, S.: par le lot 218-8, S.-E.: par les lots 218-8 et 218-9, une partie du lot 218, les lots 218-19, 218-20, 218-10 à 218-13, 218-50, partie 218, 218-22 (rue) 3^e Rue, 218-25, 218-24, 218-23 (rue), 4^e Rue, 218-18, 218-21 et des parties du lot 218, S.-O.: par une partie du lot 218, N.-O.: par des parties du lot 218, le lot 218-7, des parties du lot 218, les lots 218-6, 218-5, 218-4, 218-2, 218-3, partie du lot 218, 218-17, 218-16, 218-15, 218-14 et des parties du lot 218, N.: par une partie du lot 218, N.-O.: par le lot 218-1.

2^e Rue: 219-103 et 219-104.

219 partie 101, bornes: N.-E.: par le lot 219-103 (rue) 2^e Avenue, S.-E.: par une partie du lot 219-102, 2^e Rue, S.-O.: par le résidu du lot 219-101, N.-O.: par une partie du lot 209-10-2 (rue) 21^e Avenue.

219 partie 102, bornes: N.-E.: par une partie du lot 219-104 (rue) 2^e Rue, S.-E.: par une partie du lot 219-9 (rue) 22^e Avenue, S.-O.: par le résidu du lot 219-102, N.-O.: par une partie du lot 219-101 (2^e Rue).

Rue des Érables: 230-42.

9^e Avenue: 211-3.

6^e Avenue: 207-1 et 207 partie 2, bornes: N.-E.: par la rivière des Outaouais, S.-E.: par le lot 207-1, S.-O.: par une partie du lot 207-17 (rue) rue Henriette, N.-O.: par le résidu du lot 207-2.

21^e Avenue: 219-407.

Montée Sagala: partie 211, bornes: N.-E.: par une partie du lot 211 montée Sagala, S.-E.: par une partie du lot 211 et le lot 211-4, S.-O.: par une partie du lot 211, N.-O.: par une partie du lot 211.

Rue Louise: 226-7.

Place Datura: 242-57.

28^e Avenue: partie 227, bornes: S.-E.: par une partie du lot 227, S.-O.: par le boulevard Perrot, montré à l'originaire, N.-O.: par des parties du lot 227, N.-E.: et N.-O.: par une partie du lot 227, N.-O.: par la rivière des Outaouais.

Je, soussigné, déclare:

1. Que le Conseil de la ville de l'Île-Perrot a approuvé, par résolution lors de sa séance régulière tenue le 14 septembre 1987, une description de parties de rues pour lesquelles la ville entend se prévaloir des dispositions de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19).

2. Que la description mentionnée au paragraphe précédent a été faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (L.R.Q., c. C-1).

Île-Perrot, le 23 septembre 1987

52969-43-2

Le greffier de la ville,
ALBERT PORTELANCE, O.M.A.

Ville de Montréal-Nord**Rachat d'obligations**

Avis vous est, par les présentes, donné par le sous-signé, directeur des finances de la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, qu'il a été procédé au tirage au sort de cent cinq mille (105 000) numéros d'obligations, émission du 1^{er} mars 1969, échéant le 1^{er} mars 1989 et portant intérêt au taux de 8 % l'an, en vue de leur rachat. Les numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$ et dont le numéro commence par la lettre M:

1050, 1058, 1060, 1065, 1067, 1071, 1078, 1081, 1084, 1086, 1087, 1089, 1093, 1096, 1098, 1102, 1111, 1116, 1120, 1121, 1125, 1128, 1132, 1134, 1137, 1141, 1148, 1149, 1150, 1151, 1152, 1163, 1165, 1172, 1175, 1178, 1181, 1183, 1188, 1189, 1195, 1201, 1204, 1212, 1214, 1215, 1220, 1224, 1234, 1235, 1239, 1241, 1242, 1244, 1247, 1248, 1251, 1267, 1270, 1274, 1276, 1279, 1282, 1283, 1284, 1286, 1290, 1291, 1299, 1317, 1329, 1341, 1342, 1344, 1363, 1366, 1369, 1377, 1379, 1384, 1386, 1388, 1395, 1396, 1400, 1403, 1409, 1410, 1411, 1417, 1421, 1422, 1425, 1427, 1432, 1435, 1436, 1440, 1442, 1446, 1449, 1451, 1452, 1454, 1456.

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-haut mentionnés cesseront de porter intérêt le 1^{er} mars 1988 et que la valeur en capital de ces obligations sera versée à leurs détenteurs par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations, avec les coupons d'intérêts échéant après le 1^{er} mars 1988 y attachés.

Montréal-Nord, le 12 janvier 1988

Le directeur des finances,
MICHEL LABRECQUE, C.G.A.

54428

Ville de Roxboro**Rachat d'obligations**

Émission d'obligations de 820 000 \$ datée du 1^{er} mars 1969.

Avis public est, par les présentes, donné par le sous-signé que, conformément aux modalités de l'émission en titre, la ville de Roxboro rachètera, le 1^{er} mars 1988, un montant de 51 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mars 1989 de son émission

d'obligations originale de 820 000 \$, datée du 1^{er} mars 1969 et portant un taux d'intérêt de 8 % l'an payable semi-annuellement les 1^{er} mars et 1^{er} septembre de chaque année.

Les 42 numéros d'obligations ainsi rachetées par voie de tirage au sort sont les suivants:

Valeur nominale de 10 000 \$:

X-002 Total: 10 000 \$.

Valeur nominale de 1 000 \$:

M-538, M-549, M-555, M-560, M-568, M-575, M-576, M-581, M-583, M-588, M-592, M-593, M-594, M-595, M-597, M-598;

M-601, M-605, M-608, M-620, M-621, M-623, M-624, M-633, M-637, M-662, M-670, M-674, M-677, M-683, M-691, M-693;

M-713, M-714, M-716, M-719, M-725, M-749, M-756, M-760, M-763.

Total: 41 000 \$.

Veillez prendre avis que les obligations portant les numéros ci-dessus mentionnés cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mars 1988, et que la valeur en capital de ces obligations sera versée aux détenteurs de ces obligations par toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec ou au bureau principal de ladite banque à Toronto, Ontario, sur remise desdites obligations, avec tous les coupons d'intérêt y attachés.

Roxboro, le 20 janvier 1988

Le secrétaire-trésorier,
DAVID C. JOHNSTONE

54541

Ville de Saint-Léonard

Avis est, par les présentes, donné, que la ville de Saint-Léonard entend se prévaloir de l'article 422 de la Loi sur les cités et villes, lequel article se lit comme suit:

Article 422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes:

1. Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (chapitre C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois à la *Gazette officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant:

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication à la *Gazette officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard de rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes.

Les rues listées ci-après, situées dans les limites de la ville de Saint-Léonard, ouvertes au public depuis plus de dix ans et sur lesquelles aucune taxe n'a été prélevée durant la même période, sont considérées comme chemins publics et la propriété de la ville dans toute leur étendue.

Le lot numéro 397-115 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Aeterna ayant une superficie de 35 696 pieds carrés.

Le lot numéro 396-1825 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Aeterna ayant une superficie de 15 122 pieds carrés.

Le lot numéro 397-83 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Aeterna ayant une superficie de 15 626 pieds carrés.

La partie du lot numéro 418-906 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Belval de figure irrégulière, bornée vers l'ouest par le lot 418-870 (rue Belval), vers le nord-

ouest par une partie du lot 418-871 (rue Belval), vers le nord-est par l'autre partie du lot 418-906, vers le sud-est par une partie du lot 418-907-1 (rue Belval) et vers le sud-ouest, par le lot 418-906-1 (rue Belval), mesurant, neuf pieds et cinquante-neuf centièmes (9,59 pi ou 2,92 m) le long d'un arc de cercle de trente-sept pieds et dix-sept centièmes (37,17 pi ou 11,33 m) de rayon vers l'ouest, cinq pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (5,85 pi ou 1,78 m) vers le nord-ouest, soixante-treize pieds et quatre-vingt-trois centièmes (73,83 pi ou 22,50 m) et dix-sept pieds et cinq centièmes (17,05 pi ou 5,20 m) vers le nord-est, trente pieds (30,0 pi ou 9,14 m) vers le sud-est et quatre-vingt-deux pieds et quatre-vingt-dix-sept centièmes (82,97 pi ou 25,29 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie deux mille quarante-trois pieds carrés et neuf dixièmes (2 043,9 pi² ou 189,9 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2897.

Le lot numéro 418-907-1 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Belval, ayant une superficie de 2 700 pieds carrés.

Le lot numéro 418-906-4 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Belval, ayant une superficie de 546,8 pieds carrés.

La partie du lot numéro 420 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Chaillay de figure triangulaire, bornée vers le sud par le lot 420-165 (rue Chaillay), vers le nord-ouest par les lots 420-266 et 420-267 et vers le nord-est par le lot 419-648 (rue Chaillay), mesurant cent six pieds et quatre-vingt-six centièmes (106,86 pi ou 32,57 m) vers le sud, soixante-trois pieds et vingt-neuf centièmes (63,29 pi ou 19,29 m) vers le nord-ouest et soixante-neuf pieds et dix-huit centièmes (69,18 pi ou 21,09 m) vers le nord-est, contenant en superficie deux mille quatre-vingt-huit pieds carrés et trois dixièmes (2 088,3 pi² ou 194,0 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2892.

Le lot numéro 421-206 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Chardin, ayant une superficie de 8 836 pieds carrés.

La partie du lot numéro 434 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Colbert de figure trapézoïdale, bornée vers le

nord-ouest par une partie du lot 434 (boulevard Métropolitain), vers le nord-est par les lots 908 et 909, vers le sud-est par le lot 909 et vers le sud-ouest par le lot 435-7 (rue Colbert), mesurant trente-trois pieds 33,0 pi ou 10,06 m) vers le nord-ouest, sept cent trente-six pieds et quarante-cinq centièmes (736,45 pi ou 224,47 m) vers le nord-est, quarante-deux pieds et quinze centièmes (42,15 pi ou 12,85 m) vers le sud-est et sept cent soixante-deux pieds et soixante-huit centièmes (762,68 pi ou 232,46 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie vingt-quatre mille sept cent trente-cinq pieds carrés et six dixièmes (24 735,6 pi² ou 2 298,01 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2890.

Le lot numéro 374-223 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie du boulevard Couture, ayant une superficie de 47 468,4 pieds carrés.

La partie du lot numéro 383 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie du boulevard Couture de figure trapézoïdale, bornée vers le sud-ouest par le lot 383-315 (boulevard Couture), vers le nord-ouest par le lot 383-369 (boulevard Couture), vers le nord-est par une partie du lot 383 (boulevard Couture) et vers le sud-est par une autre partie du lot 383, mesurant cinquante pieds et quarante-quatre centièmes (50,44 pi ou 15,37 m) vers le sud-ouest, soixante-dix-huit pieds et treize centièmes (78,13 pi ou 23,81 m) vers le nord-ouest, cinquante-cinq pieds (55,0 pi ou 16,76 m) vers le nord-est et quatre-vingts pieds (80,0 pi ou 24,38 m) vers le sud-est, contenant en superficie quatre mille cent soixante pieds carrés et huit dixièmes (4 160,8 pi² ou 386,6 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2896.

Le lot numéro 397-547 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie des boulevards Couture et Lacordaire, ayant une superficie de 111 pieds carrés.

La partie du lot numéro 395 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie des rues Colletterie et des Artisans de figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest par le lot 764 (parc), vers le nord-est par le lot 396-145 (rue des Artisans) et par les lots 395-341, 395-343 et des parties du lot 395, vers le sud-est par le lot 395-341 et la rue Jarry (montré à l'originare) et vers le sud-ouest par les lots 395-342,

395-337 et 764 (parc) et une partie des lots 395, 395-338, 395-339 et 395-340, mesurant trois cent soixante-treize pieds et soixante-dix-neuf centièmes (373,79 pi ou 113,93 m) vers le nord-ouest, cinquante pieds (50,0 pi ou 15,24 m) et huit cent cinq pieds et quarante-huit centièmes (805,48 pi ou 245,51 m) vers le nord-est, trois cent neuf pieds (309,0 pi ou 94,18 m) et soixante-six pieds (66,0 pi ou 20,12 m) vers le sud-est et huit cent cinquante-cinq pieds et cinquante-deux centièmes (855,52 pi ou 521,52 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie soixante et onze mille huit cent quatre-vingt-trois pieds carrés (71 883,0 pi² ou 6 678,1 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2889.

Le lot numéro 396-2057 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Deschambault, ayant une superficie de 1 138 pieds carrés.

Le lot numéro 429A-159 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Dollier, ayant une superficie de 4 767 pieds carrés.

Le lot numéro 397-166 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Fadette, ayant une superficie de 14 246 pieds carrés.

Le lot numéro 392-77 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de boulevard des Grandes-Prairies, ayant une superficie de 14 800 pieds carrés.

La partie du lot numéro 401 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal étant une partie du boulevard des Grandes-Prairies de figure trapézoïdale, bornée vers le sud-ouest par le lot 401-327 (boulevard des Grandes-Prairies), vers le nord-ouest par le lot 401-738, vers le nord-est par le lot 403-330 (boulevard des Grandes-Prairies) et vers le sud-est par le lot 401-760, mesurant quatre-vingts pieds et quatorze centièmes (80,14 pi ou 24,43 m) vers le sud-ouest, cent quarante-trois pieds (143,0 pi ou 43,59 m) vers le nord-ouest, quatre-vingts pieds et dix centièmes (80,10 pi ou 24,41 m) vers le nord-est et cent quarante-quatre pieds et cinquante-huit centièmes (144,58 pi ou 44,07 m) vers le sud-est, contenant en superficie onze mille quatre cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés et neuf dixièmes (11 494,9 pi² ou 1 067,9 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques

Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2895.

Le lot numéro 396-1879 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Lavoisier, ayant une superficie de 36 320 pieds carrés.

Le lot numéro 396-2061 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Lavoisier, ayant une superficie approximative de 3 375 pieds carrés.

Le lot numéro 425-46 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Le Maître, ayant une superficie de 9 150 pieds carrés.

Le lot numéro 397-113 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Notaire-Girard, ayant une superficie de 24 517 pieds carrés.

La partie du lot numéro 376 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie du boulevard Provencher de figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest, par le lot 376-386 (boulevard Provencher), vers le nord-est par les lots 376-595 à 376-606, 376-459 (rue Enrico-Fermi), 376-611, 376-613, 376-93 (boulevard Robert) et les lots 376-238 à 376-241 et vers le sud-ouest par le lot 375-83 et 375 (boulevard Provencher), mesurant vingt pieds (20,0 pi ou 6,10 m) vers le nord-ouest, six cent quatre-vingt-douze pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (692,85 pi ou 211,19 m) et deux cent soixante-douze pieds et huit dixièmes (272,8 pi ou 83,15 m) le long d'un arc de cercle de mille cent cinquante-deux pieds et quatre-vingt-sept centièmes (1 152,87 pi ou 351,4 m) de rayon vers le nord-est et huit cent soixante-treize pieds et trente-quatre centièmes (873,34 pi ou 266,19 m) et quatre-vingt-neuf pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (89,85 pi ou 27,39 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie vingt et un mille sept cent trente-six pieds carrés et six dixièmes (21 736,6 pi² ou 2 019,4 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2898.

La partie du lot numéro 420 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Rina-Lasnier de figure irrégulière, bornée vers le sud-ouest par le lot 420-161 (rue Rina-Lasnier), vers le nord-ouest par le lot 420-271, vers le nord-est par le lot 419-654 (rue Rina-Lasnier) et vers le sud-est par le

lot 420-272, mesurant soixante-dix-huit pieds et vingt-trois centièmes (78,23 pi ou 23,84 m) vers le sud-ouest, quarante pieds et quatre-vingt-dix-huit centièmes (40,98 pi ou 12,49 m) vers le nord-ouest, soixante-neuf pieds et quarante-quatre centièmes (69,44 pi ou 21,17 m) vers le nord-est et vingt pieds et cinquante-six centièmes (20,56 pi ou 6,27 m) vers le sud-est, contenant en superficie deux mille trente pieds carrés et huit dixièmes (2 030,8 pi² ou 188,67 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2893.

La partie du lot numéro 420 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Saint-Zotique de figure triangulaire, bornée vers le sud-ouest par le lot 420-162 (rue Saint-Zotique), vers le nord-est par le lot 419-651 (rue Saint-Zotique) et vers le sud-est par le lot 420-269, mesurant quatre-vingts pieds et cinquante-deux centièmes (80,52 pi ou 24,54 m) vers le sud-ouest, quatre-vingt-quatre pieds et dix-sept centièmes (84,17 pi ou 25,66 m) vers le nord-est et trente-cinq pieds et vingt-sept centièmes (35,27 pi ou 10,75 m) vers le sud-est, contenant en superficie mille quatre cent dix pieds carrés et huit dixièmes (1 410,8 pi² ou 131,07 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2894.

La partie du lot numéro 421 du cadastre et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, étant une partie de la rue Valdombre de figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest par le lot 421-13 (rue Valdombre), vers le nord-est par les lots 419-586 et 419-581 (rue Valdombre), vers le sud par le lot 421-222 et le lot 421-213 (rue Brunetière) et vers le sud-ouest par les lots 421-212 et 421-254, mesurant trente-trois pieds (33,0 pi ou 10,06 m) vers le nord-ouest, cent pieds et trois dixièmes (100,3 pi ou 30,57 m) et cent un pieds et quarante centièmes (101,40 pi ou 30,91 m) vers le nord-est, cent cinquante-six pieds et sept dixièmes (156,7 pi ou 47,76 m) le long d'un arc de cercle de trois cent quatre-vingt-dix-sept pieds et vingt-six centièmes (397,26 pi ou 121,08 m) de rayon vers le sud et quarante-neuf pieds (49,0 pi ou 14,94 m) vers le sud-ouest, contenant en superficie cinq milles pieds carrés et huit dixièmes (5 000,8 pi² ou 464,6 m²), le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Jacques Fournier, arpenteur-géomètre, en date du 30 mars 1987, et portant le numéro F-2891.

Toutes les dimensions, tant sur le plan que dans le texte, sont de mesures anglaises et les mesures entre parenthèses sont en mètres.

Je soussigné, greffier de la ville de Saint-Léonard, atteste que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 de l'article numéro 422 précité ont été accomplies.

Saint-Léonard, le 26 septembre 1987

52601-39-2

Le greffier,
GEORGES LARIVÉE, O.M.A.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Jessy Lakew Amha

Par le certificat numéro 87-617 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Tesfaselassie Lakew Amha, né le 21 septembre 1959, en celui de Jessy Lakew Amha.

Sainte-Foy, le 8 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
336 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Carlo Luc Paul Pierre Roy-Porretta

Par le certificat numéro 87-627 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Carlo Luc Paul Pierre Porretta, né le 1^{er} septembre 1966, en celui de Joseph Carlo Luc Paul Pierre Roy-Porretta.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
336 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Henri Fernand Boulay

Par le certificat numéro 87-619 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Henri Fernand Boulé, né le 22 décembre 1928, en celui de Joseph Henri Fernand Boulay.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
336 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Ovide Jean René Moreau

Par le certificat numéro 87-629 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Ovide René Moreau, né le 20 août 1929, en celui de Joseph Ovide Jean René Moreau.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
336 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Paul St-Aubin

Par le certificat numéro 87-624 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Paul Forand, né le 19 mars 1952, en celui de Joseph Paul St-Aubin.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
336 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Laury Perron

Par le certificat numéro 87-621 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph Jacques Christian Perron, né le 7 mai 1960, en celui de Laury Perron.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
336 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Hélène Pelletier

Par le certificat numéro 87-625 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement d'indication de sexe et de prénoms de Joseph Armand Aurèle Pelletier, né le 23 mars 1929, en ceux de Marie Hélène Pelletier.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
336 JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne Yolande Mimi Mongrain

Par le certificat numéro 87-626 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Yolande Mary Mongrain, née le 12 avril 1930, en celui de Marie Jeanne Yolande Mimi Mongrain.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

336

Marie Lisa Micheline Michelle Ouellette

Par le certificat numéro 87-618 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lisa Micheline Ouellette, née le 30 septembre 1951, en celui de Marie Lisa Micheline Michelle Ouellette.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

336

Marie Louise Lacroix

Par le certificat numéro 87-620 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Louise Xavier, née le 3 décembre 1936, en celui de Marie Louise Lacroix.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

336

Marie Reneld Suzanne Forget

Par le certificat numéro 87-622 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Reneld Suzanne Gougeon, née le 4 mars 1958, en celui de Marie Reneld Suzanne Forget.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

336

Marie Sophie Stéphanie Chartier

Par le certificat numéro 87-623 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Sophie Stéphanie Gutierrez, née le 31 août 1968, en celui de Marie Sophie Stéphanie Chartier.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

336

Shahram Missaghi

Par le certificat numéro 87-628 du 17 décembre 1987, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Shahram Misaghi, né le 19 décembre 1956, en celui de Shahram Missaghi.

Sainte-Foy, le 13 janvier 1988

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

336

Demandes

Agnès Deschamps

Prenez avis que Agnès Deschamps, domiciliée au 430, 51^e Rue Ouest, appartement 2, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annie Deschamps.

Charlesbourg, le 7 janvier 1988

La requérante,
AGNÈS DESCHAMPS

54373-4-2

Benoit Piché et François Piché

Prenez avis que Benoit Piché et François Piché, domiciliés au 293, place Orléans, Beauport, s'adresseront au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat leur permettant de changer leurs noms en ceux de Benoit Garneau et François Garneau.

Beauport, le 19 janvier 1988

54523-5-2

Les requérants,
BENOIT PICHÉ ET FRANÇOIS PICHÉ

Catherine Horn

Prenez avis que Catherine Horn, domiciliée au 9, Plaza, Sutton, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Catherine Sarah Morrison Horn.

Cowansville, le 22 décembre 1987

Les procureurs de la requérante,
54465-5-2 TURNER, BISSONNETTE, SEAMAN & MONK

Chavah-Tichyet (Thia) Rosenblatt

Prenez avis que Chavah-Tichyet (Thia) Rosenblatt, domiciliée au 3495, Vendôme, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Terry Rosenblatt.

Montréal, le 25 novembre 1987

Le procureur de la requérante,
54466-5-2 JACOB H. WOLOSHEH

Davis Arthur Seib

Prenez avis que Davis Arthur Seib, domicilié au 2089, boulevard McNamara, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de David Arthur Rhéaume.

Laval, le 5 janvier 1988

Les procureurs du requérant,
SASSEVILLE, BELISLE &
CENTOMO, *avocats*

Diane Dussault

Prenez avis que Diane Dussault, domiciliée au 3788, rue Wellington, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Diane Beaulieu.

Verdun, le 5 janvier 1988

54505-5-2

Les procureurs de la requérante,
LAROCHÉ, BIBEAU & FAUTEUX

Élaine Gosselin

Prenez avis que Élaine Gosselin, domiciliée au 5418, Saint-Dominique, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kim Élaine Gosselin.

Montréal, le 13 janvier 1988

La requérante,
54506-5-2 ÉLAINE GOSSELIN

Ghislaine Dumouchel

Prenez avis que Ghislaine Dumouchel, domiciliée à route rurale numéro 1, Mansonville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ghislaine Du Mouchel.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Granby, le 15 décembre 1987

Le procureur de la requérante,
54507-5-2 PIERRE MORISSETTE, *notaire*

Gillian Horn

Prenez avis que Gillian Horn, domiciliée au 9, Plaza, Sutton, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gillian Samantha Elizabeth Horn.

Cowansville, le 22 décembre 1987

Les procureurs de la requérante,
54467-5-2 TURNER, BISSONNETTE, SEAMAN & MONK

Ildège Bernard

Prenez avis que Ildège Bernard, domicilié au 400, rue Fordyce, Cowansville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Steve Bernard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Waterloo, le 15 décembre 1987

54468-5-2

Le procureur du requérant,
GERSON FOISY, avocat

Jean Edmond Gobeil

Prenez avis que Jean Edmond Gobeil, domicilié au 562, rang 1, Val-Alain, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Raymond Gobeil.

Manseau, le 14 janvier 1988

54508-5-2

Le procureur du requérant,
NICOLE PROVENCHER, notaire

Jeannine Forget Daoust

Prenez avis que Jeannine Forget Daoust, domiciliée au 472, 18^e Avenue, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Janyne Forget Daoust.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Lachine, le 13 janvier 1988

54469-5-2

La requérante,
JEANNINE FORGET DAOUST

Jerzy Roland Krawczykowski

Prenez avis que Jerzy Roland Krawczykowski, domicilié au 5610, rue Somerled, appartement 108, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Roland St-Georges.

Montréal, le 22 décembre 1987

54375-4-2

Le requérant,
JERZY ROLAND KRAWCZYKOWSKI

Joseph Alfred Morin

Prenez avis que Joseph Alfred Morin, domicilié au 768, Fort-Saint-Louis, appartement 1, Boucherville,

s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Alfred Gérard Morin.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 18 décembre 1987

54411-4-2

Le procureur du requérant,
ME ANNE-MARIE LE COUFFE

Joseph Emmanuel

Prenez avis que Joseph Emmanuel, domicilié au 4438, rue Rivard, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Emmanuel Vallée.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 15 décembre 1987

54470-5-2

Le procureur du requérant,
CLAUDE CHAMPAGNE

Joseph Léopold Carol Mercier

Prenez avis que Joseph Léopold Carol Mercier, domicilié au 1175, rue Lamontagne Ouest, Val-Bélair, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léopold Carol Jacques Mercier.

Saint-Joseph-de-Beauce, le 26 octobre 1987

54471-5-2

Les procureurs du requérant,
CLICHE, CLOUTIER, LABBÉ, COUTURE &
LÉTOURNEAU

Jozef Lupovitzh

Prenez avis que Jozef Lupovitzh, domicilié au 4516, rue Girouard, appartement 9, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joey Bond.

Montréal, le 1^{er} décembre 1987

54412-4-2

Les procureurs du requérant,
LEDUC, BOYANER, SEPINWALL & LANDRY

Maria Armanda Caetano

Prenez avis que Maria Armanda Caetano, domiciliée au 3777, chemin Côte-des-Neiges, appartement 514, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Maria Armanda Lakis.

Montréal, le 14 décembre 1987

54413-4-2 *Le procureur de la requérante,*
SOLOMON KATZ, notaire

Marie Claire Éva Germaine Denise Mauffette

Prenez avis que Marie Claire Éva Germaine Denise Mauffette, domiciliée au 5739, avenue Darlington, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Claire Éva Germaine Denise De Rousselle Mauffette.

Hull, le 5 janvier 1988

54377-4-2 *Le procureur de la requérante,*
FRANCE GAGNON, notaire

Marie Dany Diane Provencher

Prenez avis que Marie Dany Diane Provencher, domiciliée au 775, de l'Espérance, appartement 10, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Dany Diane Goudreau.

Trois-Rivières, le 11 janvier 1988

54509-5-2 *Le procureur de la requérante,*
ME MICHEL LAPRISE

Marie-Carlar Thermidor

Prenez avis que Marie-Carlar Thermidor, domiciliée au 890, boulevard Saint-Germain, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Carla Thermidor.

Saint-Laurent, le 3 décembre 1987

54376-4-2 *Les procureurs de la requérante,*
DESCÔTEAUX, JARRY, HÉBERT,
avocats

Michel Alphonse Lucien Amédée Delplace

Prenez avis que Michel Alphonse Lucien Amédée Delplace, domicilié au 4892, avenue Victoria, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michel Alphonse Lucien Amédée de la Place.

Ce changement affectera aussi son épouse Joyce Enid Delplace (née Clayton)

Montréal, le 31 décembre 1987

54378-4-2 *Le requérant,*
MICHEL ALPHONSE LUCIEN
AMÉDÉE DELPLACE

Murielle Poirier

Prenez avis que Murielle Poirier, domiciliée au 3830, Hampton, Saint-Hubert, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Murielle Cyr.

Ce changement affectera aussi le nom des enfants de la requérante, Elona et Elijah Ritchie, tous domiciliés à la même adresse.

Saint-Hubert, le 11 janvier 1988

54510-5-2 *La requérante,*
MURIELLE POIRIER

Najeeb Joseph Ary

Prenez avis que Najeeb Joseph Ary, domicilié au 11605, Sainte-Évariste, appartement 508, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de James D. Arrey.

Montréal, le 7 janvier 1988

54379-4-2 *Le requérant,*
NAJEEB JOSEPH ARY

Nathalie Ménard

Prenez avis que Nathalie Ménard, domiciliée au 10317, rue Grande-Allée, Ahuntsic, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathal Ménard.

Montréal, le 15 janvier 1988

54524-5-2

La requérante,
NATHALIE MÉNARD

Nicolas Bonn

Prenez avis que Nicolas Bonn, domicilié au 4636, Drolet, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nicolas Rancourt.

Montréal, le 4 janvier 1988

54380-4-2

Le requérant,
NICOLAS BONN

Patrick Guay

Prenez avis que Patrick Guay, domicilié au 9115, Rachel, Neufchâtel, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patrick Clément.

Neufchâtel, le 11 janvier 1988

54472-5-2

Le requérant,
PATRICK GUAY

Réal Bolduc

Prenez avis que Réal Bolduc, domicilié au 1393, chemin Chambly, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réal Jacques Bolduc.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Longueuil, le 6 janvier 1988

54414-4-2

Le procureur du requérant,
CHARLES BEAUDOIN, notaire

Rosa Talbot

Prenez avis que Rosa Talbot, domiciliée au 209, rue Saint-Alphonse, Drummondville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rosiane Talbot.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Drummondville, le 11 janvier 1988

54415-4-2

Le procureur de la requérante,
PAUL-E. BORDELEAU, notaire

Simone Fournier

Prenez avis que Simone Fournier, domiciliée au 1030, rue Salaberry, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Simone Thibault.

Montréal, le 23 décembre 1987

54381-4-2

Les procureurs de la requérante,
THIBAUT, GENDRON, SOUMEILLANT
& LAPORTE, avocats

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009505-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre AKHALAQ ALI KHAN, domicilié au 1500, Stanley, appartement 628, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Akhalaq Ali Khan, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008112-874

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **BERNARD DELPÊCHE**, domicilié au 124, Saint-Jean-Baptiste Est, Montmagny, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Bernard Delpêche, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-006842-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **JOANE MC DEMOTT**, domiciliée au 5407, Esplanade, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Joane Mc Demott, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008247-878

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **LESLEY LÉVESQUE**, domiciliée à boîte postale 347, Fort-Coulonge, Pontiac, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Lesley Lévesque, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-008122-873

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **LUC ST-LAURENT**, domicilié au 403, rue du Fleuve, Pointe-au-Père, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Luc St-Laurent, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009527-872

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MAKONNEN ASNAROM, domicilié au 6333, Faribault, appartement 203, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Makonnen Asnarom, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009498-876

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MINH HUY PHAM, domicilié au 4655, du Parc, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Minh Huy Pham, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-009503-873

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RENÉ BELLEVUE, domicilié au 3280, Goyer, appartement 305, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à René Bellevue, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 6 janvier 1988

336

Le greffier,
DENIS DEMERS

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Dissolution — Demandes de

1853-9445 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «1853-9445 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 17 décembre 1987

54433

Le procureur de la compagnie,
LOUISE LEBLANC, notaire

2421-6665 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2421-6665 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur

général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Beauport, le 13 janvier 1988

54484

La secrétaire,
CLAUDETTE BOIVIN

2426-3840 QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «2426-3840 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 janvier 1988

54434

Le procureur de la compagnie,
MICHEL VERRET, *avocat*

LES INVESTISSEMENTS A.J. BROCK LTÉE A.J. BROCK INVESTMENTS LTD.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS A.J. BROCK LTÉE—A.J. BROCK INVESTMENTS LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 31 décembre 1987

54533

Les procureurs de la compagnie,
PHILLIPS & VINEBERG

A L'ANCIENNE ÉCOLE DE SAINT-MATHIEU

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «A L'ANCIENNE ÉCOLE DE SAINT-MATHIEU» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Mathieu, le 4 janvier 1988

54485

Pour la compagnie,
CHANTAL AUGER

ANTENNE PARABOLIQUE DE L'EST DU QUÉBEC INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ANTENNE PARABOLIQUE DE L'EST DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rimouski, le 6 janvier 1988

54525

Pour la compagnie,
BERNARD GAGNON

ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE VARENNES

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE VARENNES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Varennes, le 7 janvier 1988

54435

Le secrétaire,
MICHEL PICHÉ

ASSOCIATION HUMANITAIRE MONDIALE PAIX COSMIQUE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION HUMANITAIRE MONDIALE PAIX COSMIQUE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Neufchâtel, le 23 septembre 1987

54526

Pour la compagnie,
LISE BILODEAU-EUBANKS

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DE STE-SOPHIE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'EN-

VIRONNEMENT DE STE-SOPHIE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Sophie, le 9 décembre 1987

54527

La secrétaire,
LORETTE B. DAoust

ATELIER D.M.L.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ATELIER D.M.L.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 janvier 1988

54486

Le vice-président,
MICHEL LACOMBE

AUTO-LAVE TORNADO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «AUTO-LAVE TORNADO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 21 décembre 1987

Les procureurs de la compagnie,
54436 CHAIT, STERNTHAL, KATZNELSON & MICHELIN

BROSSARD FRÈRES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «BROSSARD FRÈRES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 décembre 1987

Les procureurs de la compagnie,
54437 LAPOINTE, ROSENSTEIN

CLUB PROGRÈS DU CANADA-MONTRÉAL INC. CANADIAN PROGRESS CLUB-MONTRÉAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CLUB PROGRÈS DU CANADA-MONTRÉAL INC.—CANADIAN PROGRESS CLUB-MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 janvier 1988

54439

Le président,
WAYNE MCCARTNEY

CÈDRE FABRE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CÈDRE FABRE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Édouard-de-Fabre, le 30 septembre 1987

54487

Le secrétaire,
CLAUDE IMBEAU

CENTRE DE DANSE AMATEUR R.N.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE DE DANSE AMATEUR R.N.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Boucherville, le 8 janvier 1988

54488

Le président,
WILFRID PICHÉ

CENTRE MÉDICAL DE WESTMOUNT INC. WESTMOUNT MEDICAL BUILDING INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CENTRE MÉDICAL DE WESTMOUNT INC.—WESTMOUNT MEDICAL BUILDING INC.» deman-

dera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 13 janvier 1988

54438

Les procureurs de la compagnie,
BYERS, CASGRAIN

COMITÉ RÉCRÉATIF DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-DAMASE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «COMITÉ RÉCRÉATIF DES FÊTES DE LA ST-JEAN DE ST-DAMASE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Hyacinthe, le 16 décembre 1987

54489

Le secrétaire-trésorier,
YVON TÉTREAU

CREMERIE PRIMEAU & FILS LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CREMERIE PRIMEAU & FILS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Châteauguay, le 12 janvier 1988

54490

Le procureur de la compagnie,
GILLES LABERGE, notaire

CYR & BOILY LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «CYR & BOILY LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 novembre 1987

54491

Le secrétaire,
JEAN-PIERRE CYR

ELITE FINE ARTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ELITE FINE ARTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 janvier 1988

54492

Les procureurs de la compagnie,
MACKENZIE, GÉRAIS

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL M.P. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «ENTREPRENEUR GÉNÉRAL M.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sherbrooke, le 5 janvier 1988

54440

Le procureur de la compagnie,
MICHEL JONCAS, avocat

FAGUY GOSSELIN & ASS. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FAGUY GOSSELIN & ASS. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 20 juillet 1987

54493

Pour la compagnie,
GILLES FAGUY, adm. a.

FERBLANTERIE DESBIENS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FERBLANTERIE DESBIENS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chute-aux-Outardes, le 21 décembre 1987

54494

Pour la compagnie,
MARIETTE DESBIENS

FERME CHARLEVOIX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FERME CHARLEVOIX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 31 décembre 1987

54441

Les procureurs de la compagnie,
JOLIN, FOURNIER, MORISSET

GESTION JACQUES GOSSELIN INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GESTION JACQUES GOSSELIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 27 juillet 1987

54496

Pour la compagnie,
MONIQUE M. GAMELIN

FLEURISTE ST-VALLIER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «FLEURISTE ST-VALLIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Foy, le 15 décembre 1987

54495

Pour la compagnie,
ROGER DELWAIDE

**LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS
HELIBER
HELIBER INVESTMENT CORPORATION**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS HELIBER—HELIBER INVESTMENT CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 11 janvier 1988

54445

Les procureurs de la compagnie,
SCHLESINGER & SCHLESINGER

GALERIE D'ART LES DEUX B INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GALERIE D'ART LES DEUX B INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 15 janvier 1988

54528

La présidente et directrice générale,
FRANÇOISE G. BORDELEAU

HESHVAN-ELUL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «HESHVAN-ELUL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1988

54442

Les procureurs de la compagnie,
FRANKEL & FRANKEL

GARAGE M.R. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «GARAGE M.R. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 15 janvier 1988

54529

Le procureur de la compagnie,
ROBERT CAMIRÉ, notaire

**LES FRUITS H & H INC.
H & H FRUITS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES FRUITS H & H INC.—H & H FRUITS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 janvier 1988

54500 *Les procureurs de la compagnie,*
MENDELSON, ROSENTZVEIG, SHACTER

IMPORTATIONS SEIGURES LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «IMPORTATIONS SEIGURES LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Repentigny, le 21 décembre 1987

54443 *Pour la compagnie,*
MICHEL POULIN

INVESTISSEMENTS SANDOWN INC. SANDOWN INVESTMENTS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «INVESTISSEMENTS SANDOWN INC.—SANDOWN INVESTMENTS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1988

54530 *Les procureurs de la compagnie,*
PHILLIPS & VINEBERG

LA CORPORATION BERT HARVEY

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA CORPORATION BERT HARVEY» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 janvier 1988

54444 *Les procureurs de la compagnie,*
PHILLIPS, FRIEDMAN, KOTLER

LA CORPORATION VISUAL PLANNING

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA CORPORATION VISUAL PLANNING» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1988

54446 *Les procureurs de la compagnie,*
FRANKEL & FRANKEL

LA DEUXIÈME MAISON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA DEUXIÈME MAISON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Thérèse, le 21 décembre 1987

54497 *Pour la compagnie,*
PIERRE BERGEVIN

LAKESIDE ESTATES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LAKESIDE ESTATES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 janvier 1988

54531 *Les procureurs de la compagnie,*
LEBOVICS, CYTRYNBAUM, MARCHESSAULT &
PEIZLER

LA SOCIÉTÉ DES COMMERÇANTS CORÉENS DE MONTRÉAL INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA SOCIÉTÉ DES COMMERÇANTS CORÉENS DE MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur gé-

néral des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 24 décembre 1987

54447

Le président,
SOON YOO HONG

LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT PROCO INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT PROCO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Alma, le 7 janvier 1988

54448

Le contrôleur,
ROBERT BOUCHARD

LA SOCIÉTÉ PROSPECTION PÉTROLIÈRE Q.O.G. LTÉE

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LA SOCIÉTÉ PROSPECTION PÉTROLIÈRE Q.O.G. LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 30 décembre 1987

54498

Le président,
BERNARD GRAD

LE CLUB SPORTIF A.R. ACTON INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE CLUB SPORTIF A.R. ACTON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Acton Vale, le 1^{er} décembre 1987

54449

Le président,
SIMON BEAUCHEMIN

L'EMEROSE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «L'EMEROSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 janvier 1988

54532

Les procureurs de la compagnie,
DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS &
BOURQUE

LES ENTREPRISES CHA-DES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES ENTREPRISES CHA-DES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Ancienne-Lorette, le 13 janvier 1988

54450

Le président,
PIERRE DESMEULES

LES IMMEUBLES GASTON SHEEHY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES IMMEUBLES GASTON SHEEHY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Jonquière, le 7 janvier 1988

54451

Le président,
GASTON SHEEHY

LES INDUSTRIES GIROUX INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES INDUSTRIES GIROUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Victoriaville, le 11 janvier 1988

54452

Le procureur de la compagnie,
MICHEL JACOB, avocat

LES LAINES GIL-GER INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES LAINES GIL-GER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Squatec, le 13 janvier 1988

54453

Le président,
GILBERT DESJARDINS

MAR-ED CORP.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MAR-ED CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 4 janvier 1988

54454

Les procureurs de la compagnie,
LENGVARI, BRAMAN, TRUDEL

LES PLACEMENTS BEAUFORT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LES PLACEMENTS BEAUFORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Faustin, le 6 janvier 1988

54534

La secrétaire,
MARIE-CLAIRE LORTIE

MARTIN, PERREAULT CONSTRUCTION INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «MARTIN, PERREAULT CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chambly, le 19 octobre 1987

54536

Le président,
GILLES PERREAULT

LE TIR À L'ARC DE JOLIETTE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LE TIR À L'ARC DE JOLIETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Joliette, le 13 janvier 1988

54499

Le procureur de la compagnie,
ROBERT GAGNON, notaire

**SÉRIGRAPHIE M.J. INC.
M.J. SCREEN PROCESS INC.**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «SÉRIGRAPHIE M.J. INC.—M.J. SCREEN PROCESS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 12 janvier 1988

54460

Les procureurs de la compagnie,
GEOFFRION, JETTÉ

LOUPRESSE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «LOUPRESSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Rivière-du-Loup, le 17 décembre 1987

54535

Le secrétaire,
GÉRALD LAFOREST, avocat

PÂTISSERIE ST-GEORGES INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PÂTISSERIE ST-GEORGES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 7 janvier 1988

54455

Pour la compagnie,
FABIEN DESLAURIERS

PLACEMENTS J. & R. GADOURY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «PLACEMENTS J. & R. GADOURY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Mascouche, le 13 janvier 1988

54501

Le procureur de la compagnie,
RENÉ GADOURY, notaire

RESTAURANT AU VIEUX NICOLAS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RESTAURANT AU VIEUX NICOLAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Constant, le 17 novembre 1987

54459

Le président,
GUY R. GOSSELIN

RABAFEU INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RABAFEU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Notre-Dame-de-la-Salette, le 30 décembre 1987

54456

Pour la compagnie,
ANDRÉ RABY

STATION-SERVICE BELZILE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «STATION-SERVICE BELZILE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Amos, le 13 janvier 1988

54502

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE BRIEN, notaire

RAYPLUS INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RAYPLUS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Chicoutimi, le 12 janvier 1988

54457

Pour la compagnie,
ALAIN MÉNARD, C.A.

**TEPERMAN & SONS (QUEBEC) LTD.
TEPERMAN & FILS (QUÉBEC) LTÉE**

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TEPERMAN & SONS (QUEBEC) LTD.—TEPERMAN & FILS (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 29 décembre 1987

54503

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON, ROSENTZVEIG, SHACTER

RÉSIDENTE ALDERBROOKE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «RÉSIDENTE ALDERBROOKE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lac-Brome, le 18 décembre 1987

54458

Les procureurs de la compagnie,
TURNER, BISSENETTE, SEAMAN & MONK

TERRAZZO & MARBRE C.C. INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TERRAZZO & MARBRE C.C. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 6 janvier 1988

54461

Le propriétaire,
GIOVANNI COVALLERO

TRANSPORT ROBERT THIBAUT INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT ROBERT THIBAUT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Saint-Jean Chrysostôme, le 11 janvier 1988

54504

Pour la compagnie,
ROBERT THIBAUT

TRANSPORT SCOLAIRE DE MATANE INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «TRANSPORT SCOLAIRE DE MATANE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Sainte-Anne-des-Monts, le 22 décembre 1987

54462

Les procureurs de la compagnie,
BONNEVILLE, VEILLETTE ET
BERNIER, notaires

VIDÉO-CASSETTES V.C.R. CANADA INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VIDÉO-CASSETTES V.C.R. CANADA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Lachute, le 19 novembre 1987

54463

Le président,
RÉJEAN DESLAURIERS

VINCENT TREMBLAY INC.

Avis est, par les présentes, donné que la compagnie «VINCENT TREMBLAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.

Montréal, le 5 janvier 1988

54464

La présidente,
GABRIELLE MÉNARD

Curatelle publique — Loi sur la**Succession Alosia Neault-Arui**

Succession de Alosia Neault-Arui, en son vivant du 3825, Jacques-de-Labadie, appartement 402, Trois-Rivières, décédée le 9 février 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54476

Succession Gilles Brosseau

Succession de Gilles Brosseau, en son vivant du 419, Laval, Saint-Jean-sur-Richelieu, décédé le 6 juin 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54477

Succession Jacques Gadoury

Succession de Jacques Gadoury, en son vivant du 3582B, boulevard Durocher, Montréal, décédé le 19 juin 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur

d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54478

Succession Jean-Louis Germain

Succession de Jean-Louis Germain, en son vivant du 676, rue Jutras, Trois-Rivières, décédé le 18 septembre 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54479

Succession Jeannette Fortier

Succession de Jeannette Fortier, en son vivant du 476, Beauchamp, Le Gardeur, décédée le 6 novembre 1986.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54480

Succession Laurier Landreville

Succession de Laurier Landreville, en son vivant du 106, boulevard l'Assomption Ouest, Saint-Charles-Borromée, décédé le 12 septembre 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54481

Succession Lionel Rodrigue

Succession de Lionel Rodrigue, en son vivant du 6547, Guillaume-Couture, Montréal, décédé le 12 avril 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54482

Succession Stanislas Perron

Succession de Stanislas Perron, en son vivant du 1396, 3^e Avenue, Québec, décédé le 7 novembre 1987.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi sur la curatelle publique (L.R.Q., c. C-80), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC

Tour de la Bourse
Case postale 51
Montréal, QC
H4Z 1J6

54483

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé leur raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE RETOUR DE W	1987 12 23
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASCOTT CORNER	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESJARDINS	1987 12 18
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUPORT	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MARQUETTE	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EN DIRECT	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PREMIÈRE	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE « K-2 »	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA TRINITÉ	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BOB MORANE	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PROJET VAUDREUIL	TERRASSE VAUDREUIL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RICHELIEU	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LETOURNEUX	1987 12 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TERREUR À LA MANICOUAGAN	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LUCA II	1987 12 22
930 CARTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	887 CARTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 21

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

Changement dans la nature de leurs affaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé la nature de leurs affaires:

Raison sociale de la société	Modifications apportées à la nature de leurs affaires	Date d'enregistrement
378 SAMUEL DE CHAMPLAIN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	Former des sociétés en commandite qui auront pour buts d'acheter, vendre, exploiter, administrer, emprunter, donner en garantie, d'hypothéquer ou autrement aliéner des immeubles situés dans la province de Québec, pour en tirer un revenu, et rendre possible l'appréciation du capital ainsi que d'acheter, vendre, exploiter, administrer, emprunter, donner en garantie, d'hypothéquer ou d'autrement aliéner des participations dans lesquelles la société en commandite détient de telles participations.	1987 12 22
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	Porter acquéreur et d'exploiter des films de long et de court métrage portant visa et produits par les productions Pascal Blais Inc. ou toute corporation affiliée ou associée à celle-ci	1987 12 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EN DIRECT	Porter acquéreur et d'exploiter des films (court, moyen ou long métrage) et documents télévisuels portant visa et produits par l'association coopérative de production audio-visuelle ou toute corporation affiliée ou associée à celle-ci.	1987 12 30
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	Acquérir, administrer et exploiter des biens immobiliers et éventuellement réaliser un bénéfice sur la disposition de ces biens immobiliers et exercer toutes les activités ou affaires connexes ou apparentées aux activités ci-dessus mentionnées, y compris d'effectuer des prêts sur gage et des emprunts garantis par hypothèque. Cautionner tout prêt sur ces biens et généralement faire le nécessaire. Déposer tout acte et prendre les mesures nécessaires relativement à celles qui précèdent, seuls ou en association avec d'autres personnes.	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	Porter acquéreur et d'exploiter un ou des films de court ou de long métrage portant visa et produits par Productions Minitel Inc.	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	Porter acquéreur et d'exploiter un ou des films de court ou de long métrage portant visa et produits par Productions Memphis Inc.	1987 12 30

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

Changement de l'époque où la société doit se terminer

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'époque où la société doit se terminer:

Raison sociale de la société	Époque où se terminera la société	Date d'enregistrement
FONDS DE RECHERCHE AÉROLIFT 1987, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE AEROLIFT RESEARCH 1987 AND COMPANY LIMITED	1999 12 31	1987 12 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES SOLEILS	1997 12 31	1987 12 30
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	2500 09 30	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE BENOÎT ENR.	2000 06 25	1987 12 17
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	1997 12 31	1987 12 22

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

336

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3C 1L9	1987 12 23
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASCOTT CORNER	6200, boulevard Taschereau, bureau 203, Brossard, QC	1987 12 18
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUPORT	6200, boulevard Taschereau, bureau 203, Brossard, QC	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1	1987 12 30

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	479, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, QC, H2J 1J8	1987 12 30
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RICHELIEU	6200, boulevard Taschereau, bureau 203, Brossard, QC	1987 12 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8	1987 12 22
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1	1987 12 30

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

336

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution.

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
116784 CANADA, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1982 09 02	3285, du Souvenir, bureau 124, Chomedey, Laval, QC, H7V 3R3	1988 06 01
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANACORD I 1987 CANACORD I 1987 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1986 12 30	1, Place Ville-Marie, bureau 1525, Montréal, QC, H3B 2B5	1987 12 22
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT AUBERGE JACQUES CARTIER ENR.	1986 12 29	250A, rue Saint-Paul Est, app. 302, Montréal QC, H2Y 1G9	1987 12 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE F.A.D. 1986	1986 11 14	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, QC, H3B 2G2	1987 12 18

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Date de dissolution	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINIÈRE Q-VEST 1986 Q-VEST 1986 MINING AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1986 02 17	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, QC, H3B 2G2	1987 12 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PARKLANE PARKLANE AND COMPANY, LIMITED	1986 10 10	46, place d'Auvergne, Candiac, QC, J5R 4Z8	1988 01 05
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PROJET VAUDREUIL	1986 07 16	50, place Crémazie, bureau 625, Montréal, QC, H2P 2T3	1987 12 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RODEV ENR.	1986 01 10	13000, rue Sherbrooke Est, bureau 302, Montréal, QC, H1A 3W2	1987 12 22
930 CARTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1986 08 26	50, boulevard Crémazie Ouest, bureau 625, Montréal, QC, H2P 2T2	1987 12 18

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

336

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi des déclarations des compagnies et sociétés les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
ÉCURIE TRANS-QUÉBEC	1987 12 29	300, rue Deslauriers, Saint-Liboire, QC J0H 1R0

*Le protonotaire de la
Cour supérieure,
district de Saint-Hyacinthe,
ALAIN LAROQUE*

336

Formation

Le Protonotaire adjoint donne avis qu'en vertu de la Loi des déclarations des compagnies et sociétés la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE CHABLIS ENR.	1987 12 31	379, rue Louis-Hébert, Granby, QC

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure,
district de Bedford,
LUC MARTIN*

336

Formation

Le Protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
887 CARTIER SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 17	50, boulevard Crémazie Ouest, bureau 625, Montréal, QC, H2P 2T2
A.G.V. NORD AMÉRICAIN, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORTH AMERICAN A.G.V. AND COMPANY, LIMITED	1987 12 30	6600, route Transcanada, bureau 760, Pointe-Claire, H9R 4S2
BANCROFT CREDIT CORPORATION, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BANCROFT CREDIT CORPORATION LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 21	2100, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 205, Montréal, QC, H3H 1K6
CHAMPION 1989, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 18	14, rue Pagnuelo, Outremont, QC,
GESTIMO, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 18	5700, avenue Rembrandt, bureau PH2, Côte-Saint-Luc, QC, H4W 3E6
GESTION FRANOL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1988 01 07	15700, boulevard Gouin Ouest, Sainte-Genève, QC, H9H 1C4
GESTION MIRAINVE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 23	7320, avenue Désormeaux, app. 7, Anjou, QC, H1K 2X9

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
INTER/GESTION, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NUMÉRO 1 <i>INTER/GESTION AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NUMBER 1</i>	1987 12 30	3251, rue Cynthia, Fabreville, Laval, QC H7P 4C1
INTER/GESTION, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NUMÉRO 2 <i>INTER/GESTION AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP NUMBER 2</i>	1987 12 30	3521, rue Cynthia, Fabreville, Laval, QC, H7P 4C1
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS VIII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS VIII AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 29	5890, avenue Monkland, bureau 13, Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS IX, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS IX AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 30	5890, avenue Monkland, bureau 13, Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS X, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS X, AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 30	5890, avenue Monkland, bureau 13, Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS XI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS XI, AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 30	5890, avenue Monkland, bureau 13, Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS XII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS XII, AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 30	5890, avenue Monkland, bureau 13, Montréal, QC, H4A 1G2
PLACE FORTIER, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>PLACE FORTIER, AND COMPANY LIMITED</i>	1987 12 18	1255, boul. Laird, bureau 188, Mont-Royal, QC, H3P 2T1
RECHERCHE AÉROLIFT 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>AEROLIFT RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED</i>	1987 12 16	666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700, Montréal, QC, H3A 1E7

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
RECHERCHE HUILE/TECH 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OIL TECH RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED	1987 12 16	666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700, Montréal, QC, H3A 1E7
INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT CANADIEN NO 3, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS NO. 3 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 29	1080, côte du Beaver Hall, bureau 1700, Montréal, QC, H2Z 1S8
LA CAGE AUX SPORTS (NO 3), SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA CAGE AUX SPORTS (NO 3) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 30	426, rue Sainte-Hélène, bureau 300, Montréal, QC, H2Y 2M4
LES FILMS TAURUS I, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TAURUS I FILM AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 30	625, Président-Kennedy, bureau 400, Montréal, QC,
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS III, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS III AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 23	5890, avenue Monkland, bureau 13, Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS IV, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS IV AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 23	5890, avenue Monkland, bureau 13, Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS V, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS V AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 23	5890, avenue Monkland, bureau 13 Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS VI, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS VI AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 23	5890, avenue Monkland, bureau 13 Montréal, QC, H4A 1G2
LES STUDIOS INTERNATIONAUX CANADIENS VII, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANADIAN INTERNATIONAL STUDIOS VII AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 29	5890, avenue Monkland, bureau 13 Montréal, QC, H4A 1G2

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
RECHERCHE MCP 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MCP RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED	1987 12 16	666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700, Montréal, QC, H3A 1E7
RECHERCHE PI 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PI RESEARCH 1988, AND COMPANY LIMITED	1987 12 16	666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700, Montréal, QC, H3A 1E7
RECHERCHE VENG 1988, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VENGA RESEARCH 1988 AND COMPANY LIMITED	1987 12 16	666, rue Sherbrooke Ouest, bureau 700, Montréal, QC, H3A 1E7
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 3220 ST-MARTIN	1987 12 23	2, place Laval, bureau 385 Laval, QC, H7N 5N6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 152280	1987 12 30	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2212, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 155989	1987 12 30	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2212, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 157147	1987 12 30	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2212, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 157148	1987 12 30	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2212, Montréal, QC, H3A 2R7
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ALTERNATIVE	1987 12 30	1080, côte du Beaver Hall, bureau 1610, Montréal, QC, H2Z 1S8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BALDWIN	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BELVÈRE	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BRETAGNE	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS I CANFILMS I AND COMPANY, LIMITED	1987 12 18	1155, boul. Dorchester Ouest, bureau 4103, Montréal, QC, H3B 3V6

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS II CANFILMS II AND COMPANY, LIMITED	1987 12 18	1155, boul. Dorchester Ouest, bureau 4103, Montréal, QC, H3B 3V6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS III CANFILMS III AND COMPANY, LIMITED	1987 12 30	52, Le Royer Ouest, Montréal, QC, H2Y 1W7
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS IV CANFILMS IV AND COMPANY, LIMITED	1987 12 30	1155, boul. Dorchester Ouest, bureau 4103, Montréal, QC, H3B 3V6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CANFILMS V CANFILMS V AND COMPANY, LIMITED	1987 12 30	1155, boul. Dorchester Ouest, bureau 4103, Montréal, QC, H3B 3V6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CARAT 1988	1987 01 08	2020, rue University, bureau 1327, Montréal, QC, H3A 2A5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMONIX	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMPLAIN	1987 12 30	1080, côte du Beaver Hall, bureau 1610, Montréal, QC, H2Z 1S8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHAMPLAIN L'ORÉE DU BOIS	1987 12 23	6874, rue Jarry Est, Montréal, QC, H1P 3C1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHANTILLY	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHARLOT	1987 12 23	150, rue Berlioz, bureau 343, Île-des-Sœurs, QC, H3E 1K3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CHEVALIER I	1987 12 23	3405, rue Saint-Urbain, bureau 200, Montréal, QC, H2X 2N2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR I	1987 12 23	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR II	1987 12 23	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINAR III	1987 12 23	1207, rue Saint-André, Montréal, QC, H2L 3S8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉPLUS I	1987 12 21	2300, rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2K 1C9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉPLUS II	1987 12 21	2300, rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2K 1C9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉPLUS III	1987 12 21	2300, rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2K 1C9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ I	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ II	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ III	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ IV	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ V	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ VI	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ VII	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ VIII	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ IX	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ X	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ XI	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CINÉ-TÉLÉ XII	1987 12 30	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CRAIG	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DELFILM <i>DELFILM AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 30	625, Président-Kennedy, bureau 400, Montréal, QC, H3A 1K2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DEMALA	1987 12 22	673, rue Stuart, Outremont, QC, H2V 3H2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE PRODUCTION CINÉMATOGRA- PHIQUE FERVAL <i>FERVAL CINEMATOGRAFIC PRO- DUCTION AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1988 01 05	550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1680, Montréal, QC, H3A 1B9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE RAMESAY	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT FERVAL <i>FERVAL RESEARCH AND DEVELOPMENT AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1988 01 06	550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1680, Montréal, QC, H3A 1B9
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DESCOTEAUX	1987 12 30	1080, côte du Beaver Hall, bureau 1610, Montréal, QC, H2Z 1S8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT DES TROIS CITÉS	1987 12 30	505, boul. Dorchester Ouest, bureau 510, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT GOLF- CHÂTEAU DE LA LOIRE	1987 12 30	5, place Ville-Marie, bureau 1203, Montréal, QC, H3B 2G2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE D'INVESTISSEMENT PLAYA GRANDE	1987 12 29	7719, rue Saint-Denis, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DOLLARD	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DOLLARD-DES-ORMEAUX II	1987 12 30	3400, Tour de la Bourse, Montréal, QC, H4Z 1E9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU BUISSON	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DU RIVAGE	1987 12 30	1080, côte du Beaver Hall bureau 1610, Montréal, QC, H2Z 1S8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXCEL I	1988 01 05	1200, McGill College, bureau 1260, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXCEL II	1988 01 05	1200, McGill College, bureau 1260, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXCEL III	1988 01 05	1200, McGill College, bureau 1260, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATION MVP (1988) <i>MVP EXPLORATION (1988) AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 17	1010, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE F.F.F.F.	1987 12 23	839, rue Sherbrooke Est, bureau 2, Montréal, QC H2L 1K6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS I, 1988 <i>1988 FILMS FUND I AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS II, 1988 <i>1988 FILMS FUND II AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS III, 1988 <i>1988 FILMS FUND III AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS IV, 1988 <i>1988 FILMS FUND IV AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS V, 1988 <i>1988 FILMS FUND V AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS VI, 1988 <i>1988 FILMS FUND VI AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS VII, 1988 <i>1988 FILMS FUND VII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS VIII, 1988 <i>1988 FILMS FUND VIII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS IX, 1988 <i>1988 FILMS FUND IX AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS X, 1988 <i>1988 FILMS FUND X AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 23	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XI, 1988 <i>1988 FILMS FUND XI AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 29	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XII, 1988 <i>1988 FILMS FUND XII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 29	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XIII, 1988 <i>1988 FILMS FUND XIII AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 29	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS DE FILMS XIV, 1988 <i>1988 FILMS FUND XIV AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 29	175, boul. Montpellier, Montréal, QC H4N 2G5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FONDS D'EXPLORATION PREMIER 1988 <i>FIRST EXPLORATION FUND 1988 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1987 12 16	5, place Ville-Marie, bureau 1700, Montréal, QC, H3B 2G2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE FORMULE II	1987 12 30	450, rue Saint-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GIANNI	1987 12 29	406A, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GILFORD	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO 2	1987 12 21	800, boul. Dorchester Ouest, bureau 2735, Montréal, QC, H3B 1X9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO 3	1987 12 21	800, boul. Dorchester Ouest, bureau 2735, Montréal, QC, H3B 1X9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO 4	1987 12 21	800, boul. Dorchester Ouest, bureau 2735, Montréal, QC, H3B 1X9
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE FERVAL FERVAL REAL ESTATE AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1988 01 05	550, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1680, Montréal, QC, H3A 1B9
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 109	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 110	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 111	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 112	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INNOVAM 113	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE INVESTISSEMENTS EVERGREEN CANADA-ISRAËL ET COMPAGNIE, LIMITÉE EVERGREEN CANADA-ISRAEL INVESTMENTS AND COMPANY, LIMITED	1987 12 17	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2210, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE JEUNE ATOUT	1987 12 29	406A, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE KIDS VID II	1987 12 30	1115, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1401, Montréal, QC, H3A 1H3
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE KIDS VID III	1987 12 30	1115, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1401, Montréal, QC, H3A 1H3

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'ACADIE II	1987 12 30	11570, Notre-Dame Est, Pointe-aux-Trembles, QC, H1B 2X4
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LAFAYETTE	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA FÊTE	1987 12 23	2306, rue Sherbrooke Est, bureau 1, Montréal, QC, H2K 1E5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'AIGLE ET LE CHEVAL	1987 12 23	2306, rue Sherbrooke Est, bureau 1, Montréal, QC, H2K 1E5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LANCE ET COMPTE III	1987 12 30	450, rue Saint-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LA VILLE INHUMAINE	1988 01 08	5257, rue Berri, Montréal, QC, H2J 2S7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE COLLECTIONNEUR	1987 12 23	2306, rue Sherbrooke Est, bureau 1, Montréal, QC, H2K 1E5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES OISEAUX D'ÉTÉ	1988 01 08	5257, rue Berri, Montréal, QC, H2J 2S7
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LOGIDOR II	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LOGIDOR III	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LOGIDOR IV	1988 01 06	3420, rue Drummond, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE L'OR ET LE PAPIER	1987 12 23	1095, boul. Graham, porte 3, Mont-Royal, QC, H3P 2G1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANOIR ST-SAUVEUR II	1987 12 30	3400, Tour de la Bourse, Montréal, QC, H4Z 1E9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MANUEL	1987 12 29	406A, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MENTANA	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONBELLOR 1988	1988 01 08	2020, rue University, bureau 1327, Montréal, QC, H3A 2A5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONTCALM	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE OPHIR 1987	1987 12 18	15387, rue Estérel, Pierrefonds, QC, H9H 1Y9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLAZA D'ALMA	1987 12 23	3090, boul. Le Carrefour, bureau 501, Laval, QC, H7T 2J7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE POUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES D'ACQUISITION DE DONNÉES INFORMATIQUES AINSI QUE D'INTERFACES ÉLECTRONIQUES	1987 12 16	152, rue Notre-Dame Est, bureau 802, Montréal, QC, H2Y 3P6
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDA TÉLÉ-CINÉMA VII	1987 12 30	1221, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal, QC H2X 3A9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RESSOURCES NIM — 1988 NIM RESOURCE — 1988 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1987 12 16	1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 614, Montréal, QC, H3A 2R7
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SAINT-LAMBERT	1987 12 18	760, rue Hubert, bureau 202, Longueuil, QC, J4J 2M5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDA TÉLÉ-CINÉMA V	1987 12 30	1221, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal, QC, H2X 3A9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SDA TÉLÉ-CINÉMA VI	1987 12 30	1221, rue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal, QC, H2X 3A9
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE S.E.C. LE CANTON	1987 12 30	6874, rue Jarry Est, Montréal, QC, H1P 3C1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SMITH	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STRANGE COUNTRY	1987 12 29	406A, rue Notre-Dame Est, Montréal, QC, H2Y 1C8

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SUTTON	1987 12 22	801, rue Sherbrooke Est, bureau 1100, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILM III FILM SYNDICATE III AND COMPANY LIMITED	1987 12 23	444, rue Saint-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILM IV FILM SYNDICATE IV AND COMPANY LIMITED	1987 12 23	444, rue Saint-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE SYNDICAT DE FILM V FILM SYNDICATE V AND COMPANY LIMITED	1987 12 23	444, rue Saint-Paul Est, Montréal, QC, H2Y 3V1
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TREMOY	1987 12 23	3420, rue Drummond, Montréal, QC
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE TSHAKAPESH	1988 01 06	5257, rue Berri, Montréal, QC, H2J 2S7
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VENT D'OR 1988	1988 01 08	2020, rue University, bureau 1327, Montréal, QC, H3A 2A5
TERRASSE VAUDREUIL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1987 12 17	50, boul. Crémazie Ouest, bureau 625, Montréal, QC, H2P 2T2

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

336

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	LES PRODUCTIONS PASCAL BLAIS INC.	LES ATELIERS AUDIO-VISUELS DU QUÉBEC	1987 12 23

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ARIEL III	SOCIÉTÉ D'EXPLO- RATION LAUREX INC.	2426-2784 QUÉBEC INC.	1987 12 30
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ASCOTT CORNER	2543-4275 / QUÉBEC INC.	2158-9965 QUÉBEC INC.	1987 12 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUBIEN ENR.	157746 CANADA INC.	LES INVESTISSE- MENTS ROPIER INC.	1987 12 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BEAUPORT	2543-4291 QUÉBEC INC.	2158-9965 QUÉBEC INC.	1987 12 30
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BROADWAY ENR.	158205 CANADA INC.	LES INVESTISSE- MENTS ROPIER INC.	1987 12 21
SOCIÉTÉ EN COM- MANDITE CHAMBLY ENR.	157747 CANADA INC.	LES INVESTISSE- MENTS ROPIER INC.	1987 12 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE DIRECT	LES PRODUCTIONS DU TRÉFLE INC.	L'ASSOCIATION COOPÉRATIVE DE PRODUCTIONS AUDIO-VISUELLES	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE EXPLORATIONS GOLDEN DAY GOLDEN DAY EXPLORATIONS AND COMPANY LIMITED PARTNERSHIP	3265 INVEST- MENTS LTD	152507 CANADA INC.	1987 12 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYDROMEGA NO. 1	HYDROMEGA G.P. INC.	DÉVELOPPEMENTS HYDROMEGA INC.	1987 12 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYPPOLITE- LAFONTAINE ENR.	157749 CANADA INC.	LES INVESTISSEMENTS ROPIER INC.	1987 12 21
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINITEL	LES FILMS DE L'OISEAU-TONNERRE INC.	LES ATELIERS AUDIO- VISUELS DU QUÉBEC	1987 12 30
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NEWMAN ENR.	157748 CANADA INC.	LES INVESTISSEMENTS ROPIER INC.	1987 12 21
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	2332-8404 QUÉBEC INC.	133735 CANADA INC.	1987 12 30

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE RICHELIEU	2543-4267 QUÉBEC INC.	2158-9965 QUÉBEC INC.	1987 12 18
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-ANDRÉ	LES SYSTÈMES INFORMATISÉS LOGIDOC INC.	PRODUCTION C.M. LUCA	1987 12 22
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATE OF THE ART STATE OF THE ART AND COMPANY, LIMITED	LES FILMS DE L'OISEAU TONNERRE INC.	LES ATELIERS AUDIO-VISUELS DU QUÉBEC	1987 12 30

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

336

Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ANIMATION	640, rue Saint-Paul Ouest, bureau 200, Montréal, QC, H3C 1L9	1987 12 23
CENTRE COMMERCIAL GRANDE ALLÉE DE BOISBRIAND	8480, chemin Darnley, Mont-Royal, QC, H4T 1M4	1987 12 22
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE CONRAD PELLETIER	979, rue de Bourgogne, Sainte-Foy, QC, G1W 2L4	1987 12 29
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MESA 333 SAINT-ANTOINE	5950, boulevard Cousineau, bureau B-3, Saint-Hubert (Chambly), QC J3Y 7R9	1987 12 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MINTEL	388, rue Saint-Jacques, bureau 600, Montréal, QC, H2Y 1S1	1987 12 30
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE NORMANDIE	479, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, QC, H2J 1J8	1987 12 30

Raison sociale de la
sociétéDate
d'enregistrementLieu du principal
établissement

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
STATE OF THE ART
STATE OF THE ART AND
COMPANY, LIMITED

388, rue Saint-Jacques,
bureau 600,
Montréal, QC,
H2Y 1S1

RÉSIDENCE ST-JEAN,
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

50, boulevard Crémazie Ouest,
local 625,
Montréal, QC,
H2P 2T2

1987 12 17

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

336

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

La Mutualité, Société d'assurance-vie Inc.
Délivrance de permis

Avis est donné, par les présentes, que « La Mutualité, Société d'assurance-vie Inc. », a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec les catégories d'assurance suivantes:

- sur la vie;
- contre la maladie ou les accidents.

L'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 150 000 \$ conformément aux exigences de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le siège social de la compagnie est situé au 2815, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy, QC, G1V 1X8.

Québec, le 23 décembre 1987

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

335

Ministères — Avis concernant les

Énergie et Ressources

Arrêtés ministériels

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner entre vifs les lots visés au présent arrêté pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources prépare un plan de rénovation cadastrale concernant les lots 10, 11, 26, 26A, 27 à 30, 64 à 77, 123 à 171, 218 à 268, 279 à 597, 2228 à 2231, 2252, 2253, 2258, 2424 à 2435, 2439 à 2451, 2482, 2495, 2506 et le bloc 1, et leurs subdivisions respectives du cadastre de la cité de Trois-Rivières situé dans la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi, le ministre doit fixer, par arrêté, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), nous émettons cet arrêté:

La période d'interdiction fixée par le présent arrêté débutera le 15 février 1988 et se terminera le 29 février 1988 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend les lots 10, 11, 26, 26A, 27 à 30, 64 à 77, 123 à 171, 218 à 268, 279 à 597, 2228 à 2231, 2252, 2253, 2258, 2424 à 2435, 2439 à 2451, 2482, 2495, 2506 et le bloc 1, et leurs subdivisions respectives du cadastre de la cité de Trois-Rivières situé dans la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Québec, le 10 décembre 1987

Dossier: 001469

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,

333

JOHN CIACCIA

CONCERNANT l'interdiction d'aliéner entre vifs les lots visés au présent arrêté pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources prépare un plan de rénovation cadastrale concernant les lots 424 à 437, 570, 716, 908, 909, 975, 1021 et 1022 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet situé dans la division d'enregistrement de Montréal.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi, le ministre doit fixer, par arrêté, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'arrêté.

ATTENDU QUE, l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation

aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), nous émettons cet arrêté:

La période d'interdiction fixée par le présent arrêté débutera, le 14 mars 1988, et se terminera, le 28 mars 1988, ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend les lots 424 à 437, 570, 716, 908, 909, 975, 1021 et 1022 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de Sault-au-Récollet situé dans la division d'enregistrement de Montréal.

Québec, le 8 janvier 1988

Dossier: 001561

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,

337

JOHN CIACCIA

Transports

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (3) de la directive ministérielle à cet effet: « En milieu rural, chemins municipaux d'intérêt strictement local (sans habitation riveraine à caractère permanent et sans vocation de transit) ».

Circonscription électorale de Chauveau

Dans la municipalité de Dunstan du Lac-Beauport paroisse:

Région 3-1, district 20

Section d'une parcelle de terrain (emprise) 42,67 mètres de longueur par 0,61 mètre de largeur vis-à-vis les lots partie 141-16 du rang II.

Québec, le 21 décembre 1987

Le ministre des Transports,

338

MARC-YVAN CÔTÉ

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (4) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçon routier ayant fait l'objet d'un protocole d'entente entre le ministère et les corporations municipales ».

Circonscription électorale de Joliette

Dans la municipalité de Saint-Charles-Borromée (Protocole d'entente no: 1724):
Région 6-4, district 58

Section du chemin Petite-Noraie vis-à-vis les lots 272, 273, 274, 234, 235, 276 et 278, sur une longueur approximative de 1 700 mètres.

Circonscription électorale de Portneuf

Dans la municipalité de Portneuf ville (Protocole d'entente):
Région 3-1, district 29

Section du chemin Côteaux-des-Roches vis-à-vis les lots 180 et 181 sur une longueur approximative de 1 450 mètres.

Circonscription électorale de Rousseau

Dans la municipalité de Chertsey canton (Protocole d'entente no: 1671):
Région 6-4, district 62

Section du chemin du rang III Est (rue de l'Église) vis-à-vis les lots P7C-2, P7C, P7D, P7E, P7F, P7G, P8A, P8B, P8C, P8D, P8E, P8F, P8G, P8H, P8I, P8J, P9A, P9B, P10 et P10A, sur une longueur approximative de 854 mètres.

Circonscription électorale de Richmond

Dans la municipalité de Kingsey Falls village (Protocole d'entente no: 1453):
Région 04, district 34

Section de l'ancienne route 5 (rue Marie-Victorin et Tardif) vis-à-vis les lots 5, 5C, 6A, 6C, 6D et 6F, sur une longueur approximative de 1 590 mètres.

Québec, le 21 décembre 1987

Le ministre des Transports,
MARC-YVAN CÔTÉ

338

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale d'Arthabaska

Dans la municipalité de Sainte-Victoire-d'Arthabaska:
Région 04, district 34

Section de la route 161, vis-à-vis les lots 72 et partie 72 sur une longueur approximative de 220 mètres.

Circonscription électorale de Gatineau

Dans la municipalité de Lytton canton:
Région 07, district 77

Section de l'ancien chemin Lytton-Montcerf, vis-à-vis les lots P. 48 et 47 rang IV, canton de Lytton, sur une longueur approximative de 122 mètres.

Circonscription électorale de Huntingdon

Dans la municipalité de Dundee canton:
Région 6-2, district 69

Section de l'ancienne route 132 (halte routière) vis-à-vis les lots 12 et 13, sur une longueur approximative de 392 mètres.

Circonscription électorale de Labelle

Dans la municipalité de Saint-Jovite paroisse:
Région 6-4, district 63

Section de l'ancienne route no 11, vis-à-vis les lots 427, partie 428-7, 428-8 et partie 428, sur une longueur approximative de 167 mètres.

Québec, le 21 décembre 1987

Le ministre des Transports,
MARC-YVAN CÔTÉ

338

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Labelle

Dans la municipalité de Ferme-Neuve paroisse:
Région 6-4, district 76

Section du chemin Ferme-Neuve/Lac-Saint-Paul vis-à-vis les lots I, II et III du rang II sur une longueur approximative de 433 mètres.

Circonscription électorale de Papineau

Dans la municipalité de Sainte-Angélique paroisse:
Région 07, district 75

Section du chemin Cascades, vis-à-vis les lots 518, 519 et 520 sur une longueur approximative de 350 mètres.

Dans la municipalité d'Ange-Gardien (partie sud):
Région 07, district 75

Section de l'ancienne route 35 vis-à-vis le lot P-10A du rang V sur une longueur approximative de 289 mètres.

Circonscription électorale de Prévost

Dans la municipalité de Piedmont SD:
Région 6-4, district 63

Section de l'ancien chemin Piedmont-Saint-Sauveur vis-à-vis les lots 403 et 48 sur une longueur approximative de 70 mètres.

Québec, le 21 décembre 1987

Le ministre des Transports,
MARC-YVAN CÔTÉ

338

Les chemins ci-après désignés ne seront plus à l'avenir, entretenus par le ministère des Transports en fonction de l'application du critère (1) de la directive ministérielle à cet effet: « Tronçons routiers désaffectés par suite de reconstruction ».

Circonscription électorale de Papineau

Dans la municipalité d'Ange-Gardien:
Région 07, district 75

Treize (13) sections de l'ancienne route 35:

vis-à-vis les lots P-12, P-13A et P-13C du rang IX, sur une longueur approximative de 580 mètres, vis-à-vis les lots P-12B rang VII, sur une longueur approximative de 440 mètres, vis-à-vis le lot P12-G, rang VII, sur une longueur approximative de 105 mètres, vis-à-vis le lot P-12A, rang VII, sur une longueur approximative de 335 mètres, vis-à-vis les lots P-12A et 13A, rang VIII, sur une longueur approximative de 150 mètres, vis-à-vis le lot P-14A, rang X, sur une longueur approximative de 410 mètres, vis-à-vis les lots P-14A, rang IX et P-14A, rang X sur une longueur approximative de 548 mètres, vis-à-vis les lots P-14A et P-14D, rang X, sur une longueur approximative de 275 mètres, vis-à-vis le lot P-16A, rang XI, sur une longueur approximative de 183 mètres, vis-à-vis les lots P-16, P-17G et P-17A, rang XII, sur une longueur approximative de 825 mètres, vis-à-vis le lot P-19-113, rang XII, sur une longueur approximative de 167 mètres, vis-à-vis les lots P-21A, P-22 et P-23, rang XII, sur une longueur approximative de 730 mètres, vis-à-vis les lots P-23 et P-23A, rang XII, sur une longueur approximative de 305 mètres.

Québec, le 21 décembre 1987

Le ministre des Transports,
MARC-YVAN CÔTÉ

338

Qualité de l'environnement — Loi sur la**COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL***Approbation d'un règlement*

Le ministre de l'Environnement, monsieur Clifford Lincoln, donne avis par les présentes, conformément à l'article 124 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), qu'il a, en date du 25 août 1987, approuvé le Règlement no. 90 de la Communauté urbaine de Montréal intitulé « Règlement relatif à l'assainissement de l'air et remplaçant les règlements no. 44 et 44-1 », adopté le 17 décembre 1986 par le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal.

Le ministre de l'Environnement,
CLIFFORD LINCOLN

339

**Régie de l'assurance-maladie
du Québec — Loi sur la****Médicaments dont le coût est assumé par la Régie
de l'assurance-maladie du Québec (mise à jour, 32^e
édition)***Avis de mise à jour et de publication*

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux donne avis, par les présentes, conformément à l'article 4 de la Loi sur l'assurance-maladie, que la 32^e édition de la liste des médicaments dont le coût est assumé par la Régie de l'assurance-maladie du Québec en vertu de l'article 3 de la loi précitée a été mise à jour (32^e édition), que cette mise à jour a été publiée par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'elle entre en vigueur le jour de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec* et prend effet le 1^{er} janvier 1988.

*Le ministre délégué à la Santé
et aux Services sociaux,*
ROBERT DUTIL

329

Régime des eaux — Loi sur le**Municipalité de Tourelle**

Avis est donné au public, conformément à l'article 60 de la Loi sur le régime des eaux, que monsieur Gérard

Robinson, maire de la corporation municipale de Tourelle, dans le comté de Matane, se propose de faire faire un barrage pour l'emmagasinement en toute saison des eaux du Ruisseau à Patates dans le but de les conserver pour en régulariser le débit et assurer ainsi l'uniformité d'alimentation aux aqueducs ou aux usines, et la constance des forces hydrauliques.

Avis est de plus donné qu'une requête à cette fin, accompagnée des plans et devis indiquant l'emplacement de ces travaux et les terrains qui seront affectés par ces travaux, a été transmise au ministère de l'Environnement, et qu'un duplicata de ces plans et devis a

été déposé au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, le 17 décembre 1987.

La demande d'autorisation contenue dans la requête sera prise en considération par le lieutenant-gouverneur en conseil le ou après le dixième jour suivant la date de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Tourelle, le 18 janvier 1988

54546

La secrétaire-trésorière,
JEANNE-MANCE LÉVESQUE

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Dissolution

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre des Finances, donne avis, en vertu de l'article 8 de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, que les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de publication du présent avis.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1848-2406 1848-2406 QUÉBEC INC.	686, 1 ^e Avenue, Québec	1981 07 07
1857-1299 1857-1299 QUÉBEC INC.	Route 109, Saint-Félix-de-Dalquier, Abitibi	1982 05 19
1307-0644 7-SERVICES INC.	1695, route Marie Victorin, Tracy, Richelieu	1968 09 13
1106-4045 A MARCHESSAULT LIMITÉE	2530, rue Logan, Montréal	1963 09 23
1638-7680 ACCUEIL À LA VIE, CENTRE DE LA MAURICIE INC.	Shawinigan, Saint-Maurice	1979 09 12
1314-5701 L'ACCUEIL JEAN DOLBEAU INC.	Dolbeau, Lac Saint-Jean-Ouest	1968 04 18
1298-8754 L'AIDE À L'ENFANCE SPÉCIALE DE JACQUES CARTIER	Montréal	1963 03 21

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1507-6938 AIDES BÉNÉVOLES DE ST-HUBERT INC.	1807, rue Duke, Saint-Hubert, Chambly	1977 10 14
1303-1836 LES AIGLES DE ST-JEAN INC.	112, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean	1968 10 16
1124-0769 ALPHA DÉMOLITION INC.	12056, rue Prince-Arthur, Montréal	1965 09 29
1231-9364 AMBULANCE INTER-MUNICIPALE INC.	115, Place Henri-Dunant, La Prairie	1970 04 15
1645-3771 LES AMBULANCES TÉLÉ-MÉDIC INC.	2083, rue Branly, Sainte-Foy, Québec	1980 06 13
1478-4524 AMEUBLEMENT PAPINEAU INC.	6500, avenue Papineau, Montréal	1977 06 06
1613-7341 LES AMIS DU SCOUTISME DE ST-JEAN-BERCHMANS	Montréal	1977 03 08
1850-0413 L'ASPERGERAIE LTÉE	Rang 4, Vassan, Abitibi	1981 09 04
1641-2629 ASSOCIATION AQUATIQUE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU INC.	Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean	1980 01 31
1490-4858 ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE WOODHAVEN	5137, rue Radisson, Hudson, Vaudreuil	1975 07 16
1644-4705 ASSOCIATION DES ARTISTES- PEINTRES DE CHEZ NOUS INC.	7040, chemin Chambly, Saint-Hubert, Chambly	1980 05 12
1459-8890 ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA RÉGION NO. 9	Forestville, Saguenay	1973 12 14
1510-2908 ASSOCIATION DES DÉFAVORISÉS DU MONTRÉAL-MÉTROPOLITAIN INC.	Longueuil, Chambly	1978 01 18

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1467-7611 ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL DE CAMPBELL'S BAY INC.	Campbell's Bay, Pontiac	1976 06 11
1471-2194 ASSOCIATION DES FAMILLES UNI-PARENTALES DU CANADA- DIVISION CENTRALE DE MONTREAL	3455, rue Aylmer, Bureau 608, Montréal	1977 02 09
1629-4761 ASSOCIATION DES FEMMES CHEFS DE FAMILLE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	347, rue Laviolette, Trois-Rivières, Saint-Maurice	1978 08 31
1859-9803 L'ASSOCIATION DES LOISIRS DE CENTRAL TABACCO	10220, avenue Armand- Lavergne, Montréal-Nord	1982 08 04
1163-3583 ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DU SECONDAIRE	679, avenue Chabanel, Chicoutimi	1940 07 01
1478-5919 ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ENQUÊTEURS DE CARTES DE CRÉDIT RÉGION DE L'EST DU CANADA	800, Place Victoria, Bureau 39, Montréal	1977 06 13
1845-7689 ASSOCIATION MOTO-TOURISME DE LA HAUTE-GATINEAU INC.	24, rue Richard, Deleage, Gatineau	1981 04 28
1856-1407 ASSOCIATION MOTO-TOURISME ROUYN-NORANDA	Route rurale numéro 1, Saint-Guillaume-de- Granada, Témiscamingue	1982 03 11
1294-6745 ASSOCIATION POUR L'AIDE AUX ENFANTS EXCEPTIONNELS DE ST-GEORGES DE BEAUCE	Saint-Georges, Beauce	1962 05 24
1334-6457 ASSOCIATION RÉGIONAL DE SKI NAUTIQUE DE L'ESTRIE	75, rue Chartier, Sherbrooke	1973 03 15
1847-3363 ATELIERS MULTI-EXPRESSIONS INC.	46, rue Dante, Montréal	1981 06 08
1645-7319 AUTO-MÉDIC (1980) INC.	38, avenue Bégin, Lévis	1980 06 27

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1238-2933 BERNARD PAYETTE INC.	480, rue Hébert, Mont-Laurier, Labelle	1968 02 12
1849-0623 BIO-PHARME INC.	485, rue de Vaudreuil, Granby	1981 08 05
1640-6480 BOUGE-ART BÉCANCOUR INC.	4320, rue Danube, Bécancour, Nicolet	1980 01 03
1417-5202 BOUTIQUE DE L'IMPRIMERIE DU QUÉBEC INC.	1201, rue Rachel est, Montréal	1973 09 14
1376-5953 B. & B. SERVICES INC.	Montréal	1969 09 24
1325-1566 C B & B SERVICES INC.	Montréal	1969 09 14
1507-8389 LE CAFÉ CHRÉTIEN DE SHAWINIGAN INC.	Shawinigan, Saint-Maurice	1977 10 18
1634-5589 LES CAFÉTÉRIAS M.T. INC.	1525, rue Saint-Benoit, Ancienne-Lorette, Québec	1979 04 19
1304-0837 CARAVANE SPORTIVE ST-JEAN INC.	Montréal	1965 02 11
1627-4441 LES CAVALIERS WESTERN DE L'OUTAOUAIS QUÉBÉCOIS	111, rue Carillon, Hull	1978 09 18
1848-3958 LE CENTRE CULTUREL DE MONTRÉAL NORD INC.	4981, boulevard Hneri-Bourassa est, Montréal-Nord	1981 07 10
1252-9293 LE CENTRE DE DIAGNOSTIQUE DE MONTRÉAL INC.	10900, rue Hamon, Montréal	1962 07 09
1340-4140 CENTRE DU SERVICE SOCIAL CHRÉTIEN CHINOIS DE MONTRÉAL	177, rue Lagauchetière est, Montréal	1973 09 10
1228-6803 CENTRE D'ACCUEIL MARIE REINE DU MONDE INC.	Stanbridge, Missisquoi	1972 02 18

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1331-0743 CENTRE MÉDICAL WEST ISLAND INC.	1010, Ste-Catherine ouest, bureau 701, Montréal	1973 04 18
1841-6149 CHARBONS PELCO INC.	1770, 40 ^e Avenue, Montréal	1980 12 10
1574-5144 CHARLIES HUNTING & FISHING CLUB INC.	Montréal	1937 03 01
1245-9194 THE CHERRY RIVER PROTESTANT COMMUNITY HALL ASSOCIATION	Magog, Stanstead	1954 04 06
1252-6802 THE CHILDREN'S AID SOCIETY OF MONTREAL	5, Parc Weredale, Montréal	1946 05 07
1639-5378 LA CITÉ DE L'ESPÉRANCE	Jonquière, Chicoutimi	1979 10 26
1229-3916 CLAGER ADMINISTRATION LTD.	400, boulevard de Maisonnette, bureau 2908, Montréal	1972 04 27
1336-4567 LA CLINIQUE DE PHYSIOTHÉRAPIE DE TROIS-RIVIÈRES INC.	Trois-Rivières, Saint-Maurice	1972 11 30
1507-1533 CLINIQUE MÉDICALE MAISONNEUVE INC.	5465, boulevard Rosemont, Montréal	1977 09 19
1329-8252 CLINIQUE MÉDICALE DE SAINT- FABIEN INC.	115, 1 ^{re} Rue, Saint-Fabien, Rimouski	1973 04 13
1319-6068 CLINIQUE NOTRE-DAME D'OTO-LARYNGOLOGIE INC.	1326, rue Sherbrooke est, Montréal	1966 12 15
1272-5788 CLINIQUE-HOPITAL BÉLANGER INC.	3871, rue Bélanger est, Montréal	1960 09 20
1231-3755 CLUB BOULEVARD DES ALLIÉS INC.	23, boulevard des Alliés, Québec	1967 11 03

1509-0053 CLUB CULTUREL LES PHILANTHROPIES INC.	1, Place Ville-Marie, Bureau 3235, Montréal	1977 11 30
1501-2156 CLUB DE BASEBALL LES IROQUETS DE RIGAUD INC.	401, chemin Mountain Ranch, Rigaud, Vaudreuil	1975 12 02
1448-6138 CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE NEW RICHMOND	New Richmond, Bonaventure	1946 04 23
1351-0748 CLUB DE C. & P. LACHAINE	Val-des-Monts, Papineau	1974 02 09
1359-9113 CLUB DE HOCKEY VAL D'OR LTÉE	Val d'Or, Abitibi	1974 10 24
1639-7150 CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE PALESTRE NATIONALE	9369, rue Basile- Routhier, Montréal	1979 10 30
1629-5560 CLUB DE RADIO AMATEUR 5 ÉTOILES INC.	211, 32 ^e Avenue, Sainte-Marthe-sur-le- Lac, Deux-Montagnes	1978 09 05
1643-7832 CLUB DE SKI NAUTIQUE DE BOUCHERVILLE	964, boulevard Marie Victorin, Boucherville, Chambly	1980 04 17
1175-5998 CLUB DES LOISIRS DES POSTES	Édifice fédéral, La Tuque, Champlain	1958 09 01
1372-1923 CLUB D'AUTO-NEIGE CARCAJOU	Sainte-Germaine-Boule, Abitibi	1972 11 22
1382-2424 CLUB FOLKLORIQUE DE L'ISLET ENR.	L'Islet	1973 06 13
1381-8190 CLUB IGLOO	8586, 10 ^e Avenue, Montréal	1961 02 06
1381-8232 CLUB MENOKEOSAWIN	471, 67 ^e Rue ouest, Charlesbourg, Québec	1961 02 13
1625-8964 LE CLUB RADIO AMITIÉ	Saint-Bruno-de- Montarville, Chambly	1978 04 10

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1382-0394 CLUB SOCIAL DES CITOYENS DE ST LIN INC.	Saint-Lin, L'Assomption	1971 11 12
1224-9397 CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE PRÊT ET REVENU	850, avenue D'Youville, Québec	1972 06 14
1503-3319 CLUB SPORTIF DES AIGLES BLANCS MONTRÉAL	3909, rue Clark, Montréal	1976 05 05
1848-3982 CLUB SPORTIF SAN REMO	Montréal	1900 00 00
1417-7000 CLUB YVES	71, avenue Larouche nord, Alma, Lac-Saint-Jean-Est	1955 07 19
1509-7587 COMITÉ AVANCEMENT POHÉNÉGAMOOK (C.A.P.)	Pohénégamook, Kamouraska	1978 02 20
1238-7551 COMITÉ DE CITOYENS ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL DE LA VILLE DE LA PRAIRIE	176, rue Brosseau, La Prairie, Laprairie	1944 04 25
1628-1842 COMITÉ DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES DU CENTRE LE TOURET INC.	Route rurale numéro 1, Sherbrooke	1978 07 10
1644-5124 COMITÉ D'ACCUEIL DE ROUYN- NORANDA	Rouyn, Témiscamingue	1980 04 21
1510-2429 COMITÉ D'ASSISTANCE DE LA RIVE NORD INC.	15644, rue du Bosquet, Pierrefonds, Montréal	1978 01 16
1252-5820 COMITÉ D'ÉTUDE DES TERMES DE MÉDECINE	857, rue du Chanoine Martin, Sainte-Foy, Québec	1964 03 05
1510—134 COMITÉ FAMILIAL LA COUDÉE DE QUÉBEC	5, rue du Bocage, Charlesbourg, Québec	1978 01 04
1272-2559 LA COMPAGNIE MINIÈRE DE L'UNGAVA LIMITÉE (LIBRE DE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE)	Montréal	1957 04 02

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1215-1734 CONSEIL CENTRAL (DIOCÉSAIN) FÉMININ DE QUÉBEC SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL	200, rue Boisseau, Québec	1971 10 22
1238-7684 CONSEIL DE BIEN ÊTRE DE ROUYN NORANDA INC.	Rouyn, Témiscamingue	1967 11 03
1634-0887 CONSTRUCTION ANDRÉ SAULNIER INC.	180, chemin Lavaltrie, Lavaltrie, Berthier	1979 02 26
1464-3316 CONSTRUCTION PAUL BOUTIN INC.	Saint-Jean-Chrysostome, Lévis	1976 01 21
1471-6187 LES CONSULTANTS S.C.G. INC.	832, rue Chambly, Bureau 103, Longueuil, Chambly	1976 11 19
1335-9278 LA CORPORATION DE GESTION VAUDREUIL OUEST INC.	5345, rue Ferrier, Mont-Royal, Montréal	1972 10 13
1322-4746 LA CORPORATION DE L'HOPITAL DU COMTÉ DE CHAMBLY	Longueuil, Chambly	1956 04 18
1277-7611 LA CORPORATION DES SERVICES PSYCHIATRIQUES DE ROUYN- NORANDA	Rouyn, Témiscamingue	1968 11 22
1297-1438 CRÉDIT M.-G. INC.	Montréal	1960 02 05
1574-5334 C.O.D. & CIE INC.	4825, rue Sainte- Catherine ouest, Westmount, Montréal	1971 11 18
1366-6086 DÉCOR INALTÉRABLE E.R.P. INC.	216, boulevard Hébert, Saint-Timothée, Beauharnois	1975 08 18
1626-0002 DELASI INC.	Amos, Abitibi	1978 05 01
1853-8629 AUX DÉLICES DU PÊCHEURS LTÉE	210, Marie-de- l'Incarnation, Québec	1982 01 06

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1304-9184 THE DORCHESTER HOSPITAL	Montréal	1955 07 26
1574-5573 DUMBARTON INDUSTRIES LTD.	1600, route Trans-Canada, Dorval, Montréal	1974 12 01
1635-7923 LES ÉDUCATEURS MAISON DE QUÉBEC INC.	Québec	1979 04 27
1647-3134 ENSEIGNES DÉFI INC.	240, rue Houde, Vanier, Québec	1980 08 27
1479-2147 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ V.L.M. INC.	5250, rue Monaco, Trois-Rivières-Ouest, Saint-Maurice	1977 07 04
1353-6727 LES ENTREPRISES FONTAINEBLEU INC.	7, boulevard Lévesque, Bedford, Missisquoi	1972 01 19
1370-8946 ÉROS & PSYCHÉ	322, rue Villeneuve est, Montréal	1975 03 05
1574-5417 FARMIL HOLDINGS INC.	5325, rue Jean Talon est, Bureau 230, Saint-Léonard, Montréal	1964 02 03
1631-3787 FÉDÉRATION DES GUIDES CATHOLIQUES DU DIOCÈSE DE GASPÉ, DISTRICT DES ÎLES DE LA MADELEINE	L'étang du nord, Îles de la Madeleine	1977 01 26
1637-3060 FÉDÉRATION DES GUIDES CATHOLIQUES DU DIOCÈSE DE NICOLET	Nicolet	1977 03 22
1272-6402 LA FERME STE-LOUISE LTÉE	Sainte-Béatrix, Joliette	1962 06 12
1246-4038 FONDATION CHRÉTIENNE POUR LA RECHERCHE INC.	Montréal	1967 03 21
1294-7131 FONDATION DE RECHERCHES ET DE RÉHABILITATION ALCOOLIQUES	Montréal	1960 07 20

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1646-3788 FONDATION ÉDUCATIVE RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD INC.	Sept-Îles, Saguenay	1980 08 18
1845-6707 FONDATION POUR UN CENTRE DE SOINS À L'ENFANT DE L'EST DU QUÉBEC	570, de Perpignan, Charlesbourg	1981 04 28
1841-4011 FONDATION SAINT-SAUVEUR DE VAL D'OR INC.	725, 6 ^e Rue, Val d'Or, Abitibi	1980 12 08
1308-7374 FOYER D'ÉTUDIANTS CANADIENS EN FRANCE	Montréal	1954 03 01
1628-9183 FOYER STE-ANNE-DES-MONTS	Sainte-Anne-Des-Monts, Gaspé-Ouest	1978 08 08
1329-0465 FOYER ST-JEAN INC.	Trois-Rivières, Saint-Maurice	1960 05 11
1641-2876 LES FOYERS DE BEAUCE INC.	Saint-Victor, Beauce	1980 02 01
1644-9134 LES GENS DE LA FÊTE	5694, 16 ^e Avenue, Montréal	1980 05 28
1470-9844 GROUPE SOCIAL DU BUREAU DES SOUS-MINISTRES L'ÉLITE	1035, rue de la Chevroitière, Bureau 15, Québec	1976 10 20
1376-3131 LE GROUPE TOURISTIQUE DE QUÉBEC	• 2107, rue de la Somme, Sainte-Foy, Québec	1949 03 23
1490-4825 GROUPEMENT JEUNESSE-ACTION PRÉVENTION	Baie-Comeau, Saguenay	1975 04 01
1634-5589 HALTE GARDERIE L'ÉCUREUIL	7, rue Côté, Ferland et Boileau, Chicoutimi	1979 02 16
1634-4723 LA HALTE-GARDERIE CENTRE-SUD	Montréal	1979 03 08

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1574-5391 HARLEQUINS PRODUCTIONS LTD.	1500, rue Stanley, Bureau 304, Montréal	1956 09 25
1305-6965 HOPITAL DE L'ÎLE JÉSUS INC.	Duvernay, Laval	1959 12 09
1312-9945 HOPITAL GAUVIN INC.	13540, rue Notre-Dame est, Montréal	1959 11 18
1234-5831 HOPITAL GÉNÉRAL DE L'ASSOMPTION	L'Assomption	1958 06 27
1280-3649 HOPITAL GÉNÉRAL DE POINTE AUX TREMBLES INC.	501, 6 ^e Avenue, Montréal	1957 01 16
1328-2769 HOPITAL JEAN-MARIE VIANNEY	Montréal	1960 02 03
1307-4174 HOPITAL MANOIR ST-ANTOINE INC.	Sainte-Émilie-de- L'Énergie, Joliette	1960 07 13
1310-2371 HOPITAL MONTCALM	Rawdon, Montcalm	1961 04 20
1263-8615 HOPITAL NOTRE DAME DE GRÂCE HOSPITAL	5101, boulevard de Maisonneuve ouest, Montréal	1959 02 23
1265-7557 HOPITAL SAINT-HILAIRE DES PRINCE INCORPORÉ	Princeville, Arthabaska	1954 12 23
1232-8803 HOPITAL STE-ANNE DE VICTORIAVILLE INCORPORÉ	Route Rurale numéro 2, Victoriaville, Arthabaska	1956 05 30
1323-1444 HOPITAL STE-THERÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS INC.	Montmagny	1960 03 31
1242-3323 HOPITAL ST-CAMILLE DE FORT COULONGE	Fort-Coulonge, Pontiac	1959 06 15
1469-1745 HOPITAL ST-LAURENT DE HULL, INC.	Hull	1961 06 01
1325-8207 HOPITAL ST-PIERRE DE FORT COULONGE INC.	Fort-Coulonge, Pontiac	1961 06 01

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1120-0383 HOPITAL VOGHEL INC.	294, Carré St-Louis, bureau 150, Montréal	1951 10 26
1315-9983 L'INSTITUT DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE INC.	Montréal, Québec	1963 05 02
1268-9436 L'INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHIATRIQUES DE JOLIETTE	1000, boulevard Sainte- Anne, Saint-Charles- Borromée, Joliette	1964 04 13
1317-2267 L'INSTITUT LE ROYER INC.	Montréal	1957 07 19
1335-6746 INSTITUT POPULAIRE D'INITIATION AUX AFFAIRES INC.	Val D'Or, Abitibi	1958 01 13
1331-4638 LES INVESTISSEMENTS JUKA LTÉE	98, 5 ^e Avenue, Boisbriand, Terrebonne	1973 04 09
1636-3624 LES ISOLATIONS CLAUDE BERTRAND LTÉE	511, 56 ^e Avenue, Appartement 1, Montréal	1979 05 18
1627-0001 J. COLEY INC.	Avenue des Pins, Saint-Calixte, Montcalm	1978 05 30
1574-5516 KARABIAN INC.	12, rue Valiquette, Sainte-Adèle, Terrebonne	1965 08 01
1270-2957 LABELLE & LORTIE INC.	Montréal	1969 07 30
1296-0399 LAKESHORE JEWISH COMMUNITY ASSOCIATION INC.	Montréal	1956 09 24
1176-3216 LAROCHÉ MADORE ET COMPAGNIE LTÉE	295, boulevard Bernard, Drummondville, Drummond	1951 07 01
1626-0606 LIGUE DE BALLE MOLLE DU SUD DU RICHELIEU INC.	570, chemin des Ormes, L'Acadie, Saint-Jean	1978 05 02

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1376-5003 LIONEL LEDUC INC.	21, rue Place du Marché, Saint-Jean	1959 04 20
1348-6535 LOCATION B.B. INC.	Pointe-Claire, Montréal	1973 11 17
1842-2709 LOCO-VOITURE INC.	3850, rue Grande Allée, Saint-Hubert, Chambly	1981 01 09
1377-5390 LUCIEN PARIZEAU & CIE LTÉE	Montréal	1945 11 10
1163-8665 MAGASIN E M STORE LTÉE	1944, boulevard Mellon, Jonquière, Chicoutimi	1940 07 01
1629-8499 LA MAISON DE L'HANDICAPÉ DE MONTREAL	Montréal	1978 09 18
1642-7726 LA MAISON DES FEMMES DE SHERBROOKE INC.	Sherbrooke	1980 03 17
1364-4786 MAISON DES JEUNES L'EDEN INC.	751, rue Agnès, Montréal	1975 07 03
1646-2350 LA MAISON D'À CÔTÉ INC.	Saint-Dunstan-du-lac- Beauport, Québec	1980 07 29
1638-9652 LA MAISON PARENTALE INC.	Mont-Rolland, Terrebonne	1979 09 20
1646-3598 MATINÉES ÉDUCATIVES DU LAC GUINDON INC.	Sainte-Anne-des-Lacs, Terrebonne	1980 08 14
1370-8417 MICHEL ALARIE & ASSOCIÉS INC.	2060, boulevard Henri- Bourassa est, Montréal	1974 12 30
1235-9881 MINES BANTAM LTÉE	800, boulevard Dorchester ouest, bureau 2610, Montréal	1970 10 15
1275-9502 MINES & EXPLORATION CALMET LTÉE	400, rue Saint-Jacques ouest, bureau 203, Montréal	1972 01 31

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1218-6235 MINI GOLF PROMOTIONS INC.	10989, rue Masse, Montréal-Nord	1971 10 26
1258-3977 NORTH POINT EXPLORATIONS LIMITED	800, boulevard Dorchester ouest, bureau 2610, Montréal	1971 10 18
1316-3084 L'OEUVRE DE L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE NAPIERVILLE- LAPRAIRIE	Candiac, Laprairie	1964 04 14
1553-5644 L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE WINDSOR (QUÉBEC)	Windsor, Richmond	1950 11 08
1478-5588 L'ORDRE DES CENT-AMIS DU VIEUX-MONTRÉAL INC.	1496, rue O'Brien, Chambly	1977 06 09
1149-2147 O.F.B. INVESTMENTS LTD.	Montréal	1968 04 01
1328-2850 PAVILLON SAINT-GEORGES	178, rue Wellington nord, Sherbrooke	1960 04 28
1646-7466 PHOTO-ALLIANCE INC.	487, rue Myriam, Charlesbourg, Québec	1980 07 18
1841-3542 PLACEMENT GÉRORA INC.	1600A, boulevard Saint-Martin est, Bureau 830, Vimont, Laval	1980 12 05
1337-5357 POLYCLINIQUE MÉDICALE DORVAL INC.	Dorval, Montréal	1972 12 18
1295-2362 POUPONNIÈRE DU BÉBÉ CONTENT INC.	Montréal-Nord	1962 06 15
1382-0154 POWERS AND EATON INDUSTRIES (CANADA) LTD.	135, avenue Van Home, Montréal	1968 05 21
1846-7084 LE PROJET D'ÉCOLE ALTERNATIVE SAINT-EUSTACHE-DEUX-MONTAGNES	546, rue des Monts, Saint-Eustache, Deux-Montagnes	1981 05 26

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1255-8870 P. E. T. E. DEVELOPMENT INC.	7682, rue Dollier, Saint-Léonard, Montréal	1970 07 21
1447-6360 RALLY BICYCLE ENR.	Cap-Saint-Ignace, Montmagny	1975 04 16
1281-8951 LA RÉGENCE SALES AGENCY LTD.	Montréal	1966 03 16
1468-9335 REGROUPEMENT DES ASSISTÉS SOCIAUX DE FORILLON	Gaspé, Gaspé-Est	1977 02 15
1467-1606 REGROUPEMENT DES ASSISTÉS- SOCIAUX DU SECTEUR DE GRANDE VALLÉE	Grande-Vallée, Gaspé-Est	1976 05 17
1638-1683 LA RELANCE DU COUPLE DE BROSSARD INC.	1730, rue Thierry, Ville de Brossard, Laprairie	1979 09 18
1631-1938 RÉSIDENTE DU SOUVENIR INC.	Matane	1978 11 08
1258-3720 RESSOURCES BIKO INC. (LIBRE DE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE)	Montréal	1971 08 31
1844-8712 RESTAU-CHAUD INC.	806, boulevard Cartier, Boisbriand, Terrebonne	1981 03 31
1300-3348 RESURRECTION OF OUR LORD COUNCIL NO 4368 OF THE KNIGHTS OF COLUMBUS	2304, avenue Old Orchard, Appartement 2, Montréal	1957 11 20
1338-9986 ROLARTIC MINES LTD. (NO PERSONAL LIABILITY)	800, boulevard Dorchester ouest, bureau 2610, Montréal	1954 12 02
1375-5533 SABLIÈRE GRÉGOIRE INC.	Sainte-Mélanie, Joliette	1965 03 10
1228-6829 SALLE D'ACCUEIL DE MONTMAGNY	10, avenue de la Fabrique, Montmagny	1961 11 30
1475-8775 LA SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS	4362, rue Saint-André, Montréal	1977 09 30

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1509-7959 SEPUCOM INC.	ALMA, Lac-Saint-Jean-Est	1977 12 29
1639-2995 SERVICE D'ASSISTANCE, D'AIDE ET DE RÉFÉRENCE LA PINIÈRE INC.	Ville de Brossard, Laprairie	1979 10 09
1510-2437 LES SERVICES BÉNÉVOLES DE LA RIVE NORD INC.	15644, rue du Bosquet Pierrefonds, Montréal	1978 01 16
1860-1625 SERVICES DE CONSULTATIONS EN HABITATION S.C.H. INC.	Montréal	1982 08 12
1234-8041 LES SERVICES DE POURVOYEUR ATLANTIQUES LIMITÉE	1443, rue Fleury est, Montréal	1959 10 01
1230-3228 SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE CATHOLIQUE LETTONNIENNE INC.	520, 90 ^e Avenue, Chomedey, Laval	1968 06 21
1849-3569 SOCIÉTÉ FRANCO-QUÉBÉCOISE POUR LA COURSE QUÉBEC-ST- MALO	5581, rue Plantagenet, Montréal	1981 08 18
1437-9283 SOCIÉTÉ INDÉPENDANTE DE RECHERCHES COSMOLOGIQUES	Montréal	1969 06 03
1360-3485 SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE S.Q.P.E.J.	730, rue Jarry est, Montréal	1974 11 19
1303-2875 ST-AMANT ET PILOTE LTÉE	Hull	1964 05 01
1164-2410 SUCCESSION LALIBERTÉ ET FILS INC.	Jonquière, Chicoutimi	1965 05 01
1285-7926 TECAN INVESTMENTS INC.	4770, avenue Kent, Bureau 208, Montréal	1971 06 01
1630-7613 TÉLÉMÉDIC (TROIS-RIVIÈRES) INC.	Trois-Rivières, Saint-Maurice	1978 10 24

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution
1642-6694 TÉLÉ-MÉDIC (SAGUENAY) INC.	3525, rue Masson, Montréal	1980 03 12
1642-6702 TÉLÉ-MÉDIC (VALLEYFIELD) INC.	3525, rue Masson, Montréal	1980 03 12
1245-1779 THE CHAPEAU COMMUNITY HOSPITAL INCORPORATED	Chapeau, Pontiac	1955 03 28
1626-5100 LE THÉÂTRE DE L'AUTRE CÔTÉ	1610, rue Calais, Bélair, Québec	1978 05 15
1471-2506 THÉÂTRE VOCAL RIVERAIN (T.V.R.) INC.	357, rue Vermont, Longueuil, Chambly	1973 10 10
1376-2539 L'UNION DES RAQUETTEURS DE QUÉBEC INC.	Remigny,	1967 02 09
1290-0221 UNITED JEWISH ORTHODOX CONGREGATION «ADAS CHAREDIM» MONTREAL QUÉ.	Montréal	1951 11 22
1274-1492 VILLA PAUL MARIE INC.	209, chemin de la Reine, Coteau-du-Lac, Soulanges	1968 08 26
1247-3856 WILFRID CLOUTIER & ASSOCIÉS INC.	1362, rue des Pins, Ancienne-Lorette, Québec	1966 09 23

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

335

Services de santé et les services sociaux — Loi sur les

**Médicaments qui peuvent être utilisés dans un
établissement (mise à jour, modification n° 6)**
Avis de mise à jour et de publication

Le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
donne avis, par les présentes, conformément à l'article
150 de la Loi sur les services de santé et les services

sociaux, que la liste des médicaments qui peuvent être
utilisés dans un établissement a été mise à jour (modifi-
cation numéro 6), que cette mise à jour a été publiée
par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, qu'elle
entre en vigueur le jour de la publication du présent
avis à la *Gazette officielle du Québec* et prend effet le
1^{er} janvier 1988.

*Le ministre délégué à la Santé
et aux Services sociaux,*
ROBERT DUTIL

Sociétés de prêts et de placements — Loi sur les

Tifco (Canada) Inc.

Avis est, par les présentes donné, qu'un permis a été émis à Tifco (Canada) Inc. par l'inspecteur général des institutions financières, le 4 décembre 1987, l'autorisant à faire affaires dans la province de Québec en vertu des dispositions de la Loi sur les sociétés de prêts et de placements.

Montréal, le 8 janvier 1988

54516

L'agent principal,
THOMAS R. M. DAVIS

Syndicats professionnels — Loi sur les

ASSOCIATION DES SYNDICATS DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE COLLÈGE DU QUÉBEC

La formation d'une association sous le nom de « ASSOCIATION DES SYNDICATS DE PROFESSIONNELLES ET PROFESSIONNELS DE COLLÈGE DU QUÉBEC », pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 11 décembre 1987.

Le siège principal de l'association est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

54543

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2541-6835

SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DES LAURENTIDES (S.E.E.L.)

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DES LAURENTIDES (S.E.E.L.) », pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 10 décembre 1987.

Le siège principal de l'association est à Sainte-Agathe-des-Monts, district judiciaire de Terrebonne.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2151-1159

54432

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.B. 350-05-000152-874
S. 350-18-000019-878

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2727, 6^e Avenue, Saint-Georges-Ouest, Beauce, G5Y 3Y1, partie demanderesse, contre CODISPAL (SERVICE) INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4140, route Kennedy, Notre-Dame-des-Pins, QC, G0M 1K0, et NORMAND BOURQUE, ès qualités de syndic à la faillite de Codispal (Service) Inc., ayant un bureau, 1^{re} Avenue, Saint-Georges-Est, Beauce, G5Y 2E2, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e Rue de la Station, Beauceville-Est, Beauce, G0S 1A0, mis en cause.

« a) Un emplacement de forme triangulaire connu comme étant une partie du lot cinq cent vingt-huit (ptie 528) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Georges, comté et division d'enregistrement de Beauce, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Mesures anglaises: cent vingt-trois pieds et huit dixièmes (123,8 pi) dans sa ligne nord-est, cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et un dixième (199,1 pi) dans sa ligne sud-est; deux cent quarante-deux pieds et six dixièmes (242,6 pi) dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie douze mille deux cent trente-cinq pieds carrés (12 235 pi²). Bornes: vers le nord-est à la route vingt-trois (23) Lévis-Jackman; vers le sud-est au résidu du lot numéro cinq cent vingt-huit (ptie 528); vers le nord-ouest au lot numéro cinq cent vingt-six A (ptie 526-A) ci-après décrite.

b) Un emplacement connu comme étant une partie des lots numéros cinq cent vingt-six A et cinq cent vingt-sept (ptie 526-A et ptie 527) du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Georges, comté et division d'enregistrement de Beauce, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Mesures anglaises: cent quatre-vingt-douze pieds (192 pi) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest par deux cent quatre-vingt-dix-sept pieds et six dixièmes (297,6 pi) dans sa ligne sud-est et deux cent quatre-vingt-quinze pieds (295 pi) dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie quarante-sept mille quatre cent huit pieds carrés (47 408 pi²).

Bornes: vers le nord-est à la route numéro vingt-trois (23) Lévis-Jackman; vers le sud-est à une partie du lot numéro cinq cent vingt-huit (ptie 528) du même cadastre; vers le sud-ouest à la rivière Chaudière; vers le nord-ouest à une partie du lot cinq cent vingt-six A (ptie 526-A) et cinq cent vingt-sept (ptie 527) appartenant à monsieur Grégoire Poulin ou représentants. »

La mise à prix est fixée à 51 676,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement, 111, 107^e Rue de la Station, Beauceville, le DEUXIÈME jour de MARS 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DENYSE B. LESSARD

Bureau du shérif
Cour supérieure
Beauce, le 14 janvier 1988

54512

Drummond

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Drummond
Nos 405-18-000009-871
200-05-001468-870

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2700, boulevard Laurier, bureau no 2000, Sainte-Foy, district de Québec, partie demanderesse, contre LUIGI CIVARDI et ADRIANA SABBATINI CIVARDI, domiciliés au

1402, parc Champoux, Sillery, QC, partie défenderesse.

« Une portion de terre sise et située en la paroisse de Saint-Eugène-de-Grantham dans le Onzième Rang, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, comme étant les lots numéros mille cent trente-neuf, mille cent quarante et mille cent quarante et un (1139, 1140 et 1141); avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, avec tous les appareils et les installations qui sont placés en permanence dans et sur ledit immeuble et nécessaires à son exploitation, comprenant notamment et non limitativement un réservoir à diesel, un silo à moulée Côté d'une capacité de huit tonnes et demie (8½ tn), un réservoir à lait Zéro de deux mille deux cent soixante et onze litres (2271 l), deux chaufferettes de quatre mille huit cents watts (4 800) chacune, un salon de traite et son équipement, un compresseur Surge Alamo soixante (60), avec moteur de trois forces (3 HP), un réservoir à eau chaude John Wood Limited, d'une capacité de soixante (60) gallons, -963727-7810 et deux (2) réservoirs à eau, bleus, une laveuse à pression et divers autre biens, le tout étant immeuble par nature ou par destination. À distraire cependant desdits lots, ce qui suit:

a) du lot 1139, la partie appartenant à M. Roland Lauzier et à son épouse, dame Béatrice Joyal, suivant l'acte enregistré sous le numéro 174632, soit un terrain contenant cent soixante-sept pieds par cent vingt-trois pieds de profondeur et en front, sur le chemin public par cette largeur qui peut exister à partir de la ligne de division entre les lots 1139 et 1140, jusqu'au terrain du ministère de la Voirie, cette partie étant bornée comme suit: en front, au sud-ouest, par le chemin du Onzième Rang; du côté nord-ouest par le lot 1140, du côté nord-est par le résidu du lot 1139 et du côté sud-est par le terrain appartenant au ministère de la Voirie, avec les bâtisses;

b) du lot 1139, la partie expropriée par le ministère de la Voirie pour la confection de la route Transcanadienne, tel qu'il appert aux actes enregistrés à Drummondville sous les numéros 85200 et 171788; la partie expropriée suivant le susdit acte, enregistrement numéro 85200, et ainsi distraite du lot 1139, est décrite comme suit: une partie de terrain de figure irrégulière indiquée par les lettres A, B, C, D, E, F, A, sur un plan préparé par M. Narcisse Vermette, le 5 août 1941, étant une partie du lot numéro 11139 du cadastre officiel du canton de Grantham, division d'enregistrement de Drummond, contenant en superficie vingt-trois acres et huit cent huit millièmes (23,808 ac), borné vers le sud-ouest par le chemin public, vers le nord-

ouest par le résidu du lot 1139, vers le nord-est par le lot numéro 1053, vers le sud-est par les lots 1138 à 1124 inclusivement et par le chemin public. La ligne nord-ouest B, C, D a une longueur de six mille trois cent quatorze pieds et six dixièmes (6 314,6) et est située à quatre-vingts pieds au nord-ouest de la ligne centrale de la route projetée. La ligne nord-est a une longueur de cent soixante-cinq pieds (165 pi) et la ligne sud-est suit le fossé de division entre le lot numéro 1139 et les lots numéros 1138 à 1124 inclusivement; la susdite partie à être aussi distraite du lot 1139, suivant le susdit acte enregistré sous le numéro 171788, peut être décrite comme suit: un lopin de terre de figure irrégulière, étant une partie du lot 1139, rang VI, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Grantham, comté de Drummond. Borné vers le sud-ouest par un chemin de rang, vers le nord et le nord-ouest par une partie du lot 1139, rang XI, propriété du vendeur, vers le nord-est par partie du lot 1053 rang X, propriété de Georges Prais ou représentants, vers le sud-est par la route Transcanadienne. Mesurant d'un point A situé sur la limite nord-est du chemin de rang à une distance de deux cent cinquante pieds (250 pi) au nord-ouest de la ligne centrale de la route Transcanadienne, soixante et onze pieds et six dixièmes (71,6 pi), vers l'est jusqu'au point B situé à deux cents pieds (200 pi) au nord-ouest de la ligne centrale de la route Transcanadienne et à cinquante pieds (50 pi) au nord-est de la limite nord-est du chemin de rang; de là, six mille quatre-vingt-seize pieds (6 096 pi) vers le nord-est, le long de la nouvelle ligne d'emprise de la route Transcanadienne jusqu'au point C situé à deux cents pieds (200 pi) au nord-ouest de la ligne centrale de la route Transcanadienne; de là, cent cinquante-neuf pieds et six dixièmes (159,6 pi) vers le nord-est, jusqu'au point D, également situé à deux cents pieds (200 pi) au nord-ouest de la ligne centrale de la route Transcanadienne; de là, cinquante et un pieds et deux dixièmes (51,2 pi) vers le sud-est, le long de la ligne divisoire entre le lot 1139, rang XI, et le lot 1053, rang X, jusqu'au point E situé à cent cinquante pieds (150 pi) au nord-ouest de la ligne centrale de la route Transcanadienne; de là, cent quarante-huit pieds et huit dixièmes (148,8 pi) vers le sud-ouest jusqu'au point F, situé à cent cinquante pieds (150 pi) au nord-ouest de la ligne centrale de la route Transcanadienne; de là, six mille cent quarante-cinq pieds (6 145 pi) vers le sud-ouest jusqu'au point G situé à cent cinquante pieds (150 pi) au nord-ouest de la ligne centrale de la route Transcanadienne et situé également sur la ligne nord-est du chemin de rang; de là, cent pieds (100 pi) vers le nord-ouest, le long du chemin de rang jusqu'au point A, origine de la présente description. Contenant en superficie trois cent seize mille deux cent trente-cinq pieds carrés (316.235 pi²) ou huit arpents et cinq cent quatre-vingt-treize mil-

lièmes d'arpent carré (8 593 arp). Les longueurs sont en mesures anglaises et la superficie est en mesures anglaises et françaises. Le lopin de terre ci-haut décrit est indiqué plus en détail par les lettres A-B-C-D-E-F-G-A et un liseré rouge sur un plan daté du 25 février 1965, fait et préparé par M. Luc Gagnon, arpenteur-géomètre;

c) À distraire également du lot 1139, la partie vendue au ministère de la Voirie suivant acte enregistré à Drummondville sous le numéro 146650, soit un lopin de terre de figure irrégulière, étant partie du lot mille cent trente-neuf (ptie 1139) rang XI, aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Grantham, comté de Drummond, borné vers le nord-ouest par partie du lot 1139, rang XI, propriété du vendeur, vers le nord-est par partie du lot 1053, rang X, propriété de Georges Brais ou représentants, vers le sud-est par la route Transcanadienne et vers le sud-ouest par le chemin de rang; mesurant, d'un point A situé à 150 pieds de la ligne entraine, soixante-trois pieds et cinq dixièmes (63,5) vers le nord-est, le long de la ligne d'emprise jusqu'au point B situé à 150 pieds de la ligne centrale; de là, six mille quatre-vingt-un pieds et cinq dixièmes de pieds (6 081,5) vers le nord-est, le long de la ligne d'emprise jusqu'au point C situé à 150 pieds de la ligne centrale; de là, cent quarante-huit pieds et huit dixièmes (148,8) vers le nord-est le long de la ligne d'emprise jusqu'au point D situé à 150 pieds de la ligne centrale et à l'intersection de la ligne d'emprise avec la ligne divisoire entre partie du lot 1139, rang XI et partie du lot 1053, rang X; de là, vers le sud-est, le long de ladite ligne divisoire, jusqu'au point E situé à cinquante pieds (50 pi) de la ligne centrale; de là, six mille deux cent soixante-quatorze pieds et sept dixièmes (6 274,7) vers le sud-ouest, jusqu'au point D situé à 150 pieds de la ligne centrale et à l'intersection de la ligne d'emprise avec la ligne divisoire entre partie du lot 1139, rang XI et partie du lot 1053, rang X; de là, vers le sud-est, le long de ladite ligne divisoire, jusqu'au point E situé à cinquante pieds (50) de la ligne centrale; de là, six mille deux cent soixante-quatorze pieds et sept dixièmes (6 274,7) vers le sud-ouest, jusqu'au point F situé à cinquante pieds (50) de la ligne centrale et à l'intersection de la route Transcanadienne avec le chemin de rang; de là, vers le nord-ouest, le long du chemin du, jusqu'au point A, origine de la présente description. Contenant en superficie six cent vingt-huit mille quatre cent quatorze pieds carrés (628 414 pi²) ou dix-sept arpents carrés et soixante-seize millièmes d'arpent carré (17,076 arp²). Les longueurs sont en mesures anglaises et la superficie est en mesures anglaises et françaises. Le lopin de terre ci-haut décrit est indiqué plus en détail par les lettres A-B-C-D-E-F-A et un liseré rouge sur un plan en date du 20 juillet 1961, fait et préparé par Luc Gagnon, arpenteur-géomètre;

d) du lot 1140, la partie appartenant à M. Jean Carlier et réservée par ce dernier à l'acte enregistré sous le numéro 216905, soit un terrain contenant cent soixante pieds de largeur sur un profondeur de cent pieds mesurés à angle droit, mais mesurant cent pieds et sept dixièmes le long de ses limites nord-ouest et sud-est, cette partie étant bornée comme suit: en front, au sud-ouest, par le chemin du Onzième Rang, au nord-ouest par le lot 1141, au nord-est et au sud-est par le résidu du lot 1140, avec les bâtisses;

e) À distraire des lots 1140 et 1141 les parties expropriées par le ministère de la Voirie, tel qu'il appert d'un acte de quittance par M. Jean Carlier, reçu devant Louis Morin, notaire, le 1^{er} mars 1972, et enregistré à Drummondville sous le numéro 192985, soit deux lisières de terrain montrées par les lettres A-B-C-D-A, et D-C-E-F-D, sur un plan daté du 7 septembre 1971 par l'arpenteur Gaétan Lebrun, plan dont l'original est enregistré aux archives du ministère de la Voirie sous le numéro 184-71-1824, à prendre d'une partie du lot mille cent quarante (1140) et une partie du lot mille cent quarante et un (1141) du cadastre officiel du canton de Grantham, comté de Drummond:

1. Lisière A-B-C-D-A, de figure parallélogrammique, située au nord-est du chemin actuel, à prendre d'une partie du lot mille cent quarante et un (1141) du canton de Grantham, bornée, ladite lisière A-B-C-D-A, au nord-ouest par une partie du lot mille cent quarante-deux (1142), au nord-est par une partie du lot mille cent quarante et un (1141), appartenant à Jean Carrier, au sud-est par une partie du lot mille cent quarante (1140) et au sud-ouest par le chemin actuel; ladite lisière de terrain mesurant, dans sa ligne nord-ouest, deux pieds cinq dixièmes (2,5) de A à B; mesurant, dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-dix-neuf pieds et six dixièmes (579,6), de B à C; mesurant, dans sa ligne sud-est, deux pieds et cinq dixièmes (2,5) de C à D; mesurant, dans sa ligne sud-ouest, cinq cent soixante-dix-neuf pieds et six dixièmes (579,6), de D à A. La ligne B-C est parallèle et distante de trente-trois pieds (33,0) de la ligne centrale de la nouvelle route; contenant en superficie mille quatre cent quarante-huit pieds carrés (1 448 pi²) ou trente-neuf millièmes d'arpent carré (0,039 arp²) m.a.

2. Lisière D-C-E-F-D, de figure trapézoïdale, située au nord-est du chemin actuel, à prendre d'une partie du lot mille cent quarante (1140) du canton de Grantham; ladite lisière de terrain étant bornée au nord-ouest par une partie du lot mille cent quarante et un (1141), au nord-est par une partie du lot mille cent quarante (1140), appartenant à Jean Carrier, au sud-est par une partie du lot mille cent trente-neuf (1139), au sud-ouest par le chemin actuel et mesurant, ladite lisière de terrain, dans sa ligne nord-ouest, deux pieds et cinq

dixièmes (2,5) de D à C, dans sa ligne nord-est, quatre cent quarante-trois pieds (443,0), de C à E, dans sa ligne sud-est, deux pieds et trois dixièmes (2,3) de E à F, mesurant dans sa ligne sud-ouest, quatre cent quarante-trois pieds (443,0) de F à D. La ligne C-E est parallèle et distante de trente-trois pieds (33,0) de la ligne centrale de la nouvelle route; contenant en superficie neuf cent quatre-vingt-seize pieds carrés (996 pi²) ou vingt-sept millièmes d'arpent carré (0,027 arp²), m.a. Les deux lisières de terrain susdites, A-B-C-D-A et D-C-E-F-D, donnent une superficie totale de deux mille quatre cent quarante-quatre pieds carrés (2 444 pi²) ou soixante-six millièmes d'arpent carré (0,066 arp²) m.a. Lesdits terrains ainsi désignés sont montrés par un liséré rouge sur un plan daté du 7 septembre 1971, préparé par le susdit arpenteur-géomètre, Gaétan Lebrun et dont l'original est enregistré aux archives du ministère de la Voirie sous le numéro 184-71-1824.

Servitudes

Sujet, le susdit lot 1139, à une servitude en faveur de The Southern Canada Power Company Ltd, suivant actes enregistrés à Drummondville sous les numéros 145796 et 162778; sujet le susdit lot 1139, à une servitude de non-accès suivant avis d'expropriation enregistré sous le numéro 145014 et confirmé à l'acte enregistré sous le numéro 146650; sujet le susdit lot 1141, à une servitude en faveur de Imperial Oil Enterprises Ltd, suivant acte enregistré à Drummondville sous le numéro 175610...

La mise à prix est fixée à 35 775,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Drummond, 1680, boulevard Saint-Joseph, Drummondville, QC, LE MARDI HUITIÈME jour de MARS 1988 à QUATORZE heures.

Bureau du shérif
Cour supérieure
Drummondville, le 11 janvier 1988

La shérif adjointe,
MICHELINE BOUCHER

Gaspé

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-005874-878
110-18-000016-872

MAJELLA JOYAL, résidant et domiciliée au 6300, rue Sherbrooke Est, appartement 202, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **GERMAIN JOYAL**, résidant autrefois à Brossard, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, partie défenderesse.

« Une lisière de terrain faisant partie du lot numéro soixante-dix-sept (C) subdivision vingt (77-C-20) du premier rang de la municipalité de Pabos, ville de Chandler, mesurant douze (12) pieds de largeur nord-sud par environ vingt-cinq (25) pieds de profondeur est-ouest, et bornée comme suit: vers le nord par le lot soixante-dix-sept (C) vingt-deux (77-C-22) appartenant à Edouard Lelièvre, vers l'est, par la rue Fahey, vers le sud par le résidu du lot soixante-dix-sept (C) vingt (77-C-20) appartenant au vendeur, et vers l'ouest par le lot soixante-dix-sept (C) vingt et un (77-C-21) appartenant à l'acquéreur avec circonstances et dépendances. Cette vente comprend donc, l'assiette du droit de passage qui existait auparavant en faveur du lot soixante-dix-sept (C) vingt et un (77-C-21) et annule ce dernier par confusion. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Gaspé, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 15 456,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, palais de justice de Percé, le MARDI HUITIÈME jour de MARS 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
PIERRETTE B. CLOUTIER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Percé, le 8 janvier 1988

54518

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
No 550-18-001236-872

COMMISSION SCOLAIRE DE LA HAUTE-GATINEAU, 331, rue du Couvent, Maniwaki, QC, J9E 1H5, partie demanderesse et **Michel Blackney**, 203, boulevard Gamelin, Hull, QC, J8Y 1W2.

Désignation

« La bâtisse et tous les droits et privilèges du défendeur dans l'immeuble suivant:

Un immeuble de forme irrégulière, étant le lot quatre-vingt-onze (91) de l'arpentage primitif du canton de Dorion, dans le rang C; borné au nord par le lot quatre-vingt-douze (92), à l'est par le lac Cayamant, au sud par le lot quatre-vingt-dix (90), et à l'ouest par le lot un (1) chemin; tel qu'il apparaît. Mesurant trois chaînes et neuf trente-neuf millièmes (3,939 ch) au nord, trois chaînes et sept cent quatre-vingt-sept millièmes (3,787 ch), au sud, et deux chaînes et trente centièmes (2,30 ch) à l'ouest; contenant en superficie soixante-douze centièmes d'acre (0,72 ac). Le tout tel qu'il se trouve présentement, avec bâtisses, circonstances et dépendances; avec et sujet à toutes les servitudes actives, passives, apparentes et non apparentes pouvant affecter ledit immeuble. Ledit immeuble est en possession du défendeur Michel Blackney. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de quatre mille trois cent cinquante dollars (4 350,00 \$). Ce montant minimum fixé par le shérif est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Pontiac, 159, rue John, C.P. 310, Campbell's Bay, QC, le VINGT-TROISIÈME jour de MARS 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON

Bureau du shérif
Cour provinciale
Hull, le 23 juin 1987

54544

Iberville

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Iberville
Nos 755-05-000087-872
755-18-000018-870

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, ayant son siège social au 1020, route de l'Église, bureau 500, Sainte-Foy, QC, partie demanderesse, contre monsieur PAUL PINSONNEAULT, résidant et domicilié au 820, 8^e Rang, Sainte-Brigide, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, mis en cause.

1. Une terre connue et désignée comme étant la moitié sud du lot numéro quarante-neuf (½ S. 49) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Brigide, division d'enregistrement d'Iberville, contenant environ deux arpents de largeur par environ quinze arpents de profondeur, et étant bornée comme suit: en front, à l'est, par le chemin public, en profondeur, à l'ouest par la ligne ouest dudit lot; d'un côté, au sud, par le lot numéro 50 dudit cadastre; et, de l'autre côté, au nord par la moitié nord dudit lot numéro 49 appartenant à Michel Laparé ou représentants.

2. Une terre contenant environ deux arpents de largeur par environ quinze arpents de profondeur connue et désignée comme étant une partie du lot numéro cinquante (ptie 50) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Brigide, étant bornée comme suit: en front, à l'est, par la route; en profondeur, par les terres de Saint-Grégoire-le-Grand; d'un côté, par le lot numéro 49 et de l'autre côté, par le reste dudit lot numéro 50 de André Mailloux ou représentants.

Avec les constructions y érigées, circonstances et dépendances; tel que le tout se trouve avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées et notamment sujet ledit immeuble à la servitude en faveur de la Coopérative d'Électricité de Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville aux termes de l'acte enregistré à Iberville, sous le numéro 72599.

En plus des biens suivants devenus immeubles par destination: deux (2) écoreurs, marque Machineries Iberville, 50 pieds de montée, 270 pieds de chaîne, série LN1451 et marque Les Entreprises Paquette et Bellavance; deux (2) silos à moulée, marque Home made, capacité 10 tonnes; trois (3) silos à maïs, marque Real, 30 tonnes.

Évaluation municipale: 71 800,00 \$.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser audit shérif en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation, soit 22 437,50 \$ compte tenu du facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Saint-Jean, 320, boulevard Séminaire, Saint-Jean, QC, le HUITIÈME jour de MARS 1988 à ONZE heures.

Le shérif,
ANDRÉ BEAUCHAMP

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jean-sur-Richelieu, le 14 janvier 1988 54513

Labelle

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Labelle
No 560-05-000120-867
S. 560-18-000027-875

CAISSE POPULAIRE DE MANIWAKI, 140, rue King, Maniwaki, QC, J9E 2L3, partie demanderesse, contre, CLAUDE VALIQUETTE, route 107, Sainte-Famille-d'Aumond, QC, J0W 1W0, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Gatineau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, J9E 2J8, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot seize A (16A), rang Un (rg 1), canton d'Aumond, division d'enregistrement de Gatineau; de figure irrégulière, contenant environ huit acres de terre, moins cependant et à distraire dudit lot le terrain compris entre la prolongation de la ligne est du terrain partie du lot seize F (ptie 16F), sur quatre-vingts pieds de profondeur et une ligne droite à angle droit avec cette dernière et se rendant de cette dernière ligne à la rivière Joseph. Cependant, il est à distraire du susdit lot seize A, la partie d'icelui vendue et appartenant à La Commission Scolaire d'Aumond Canton, suivant acte enregistré au bureau d'enregistrement de Gatineau, sous le numéro 64080; bornée au nord par le lot seize F, au sud par le résidu du lot seize A, à l'est par la rivière Joseph et à l'ouest par le résidu du lot seize A. Avec et sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou oc-

cultes pouvant affecter ledit immeuble et plus particulièrement à une servitude de bon père de famille sur le lot 16F, rang 1, canton d'Aumond. »

La mise à prix est fixée à 4 469,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Gati-neau, 266, rue Notre-Dame, Maniwaki, QC, le QUIN-ZIÈME jour de MARS 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 7 janvier 1988

54519

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-013167-802

BANQUE NATIONALE DU CANADA, demande-resse, contre MARILYN ROMOFF, résidant et domici-liée au 1453, promenade Franklin, Chomedey, Laval, district de Montréal, défenderesse, et LE RÉGISTRA-TEUR de Laval, mis en cause.

« Un terrain donnant sur la rue Franklin dans la ville de Saint-Martin, province de Québec, lequel terrain est connu et désigné comme étant la subdivision cent un du lot soixante-six (66-101) figurant au cadastre de la paroisse de Saint-Martin. Ce terrain mesure cinquante-cinq pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-cinq pieds, mesures anglaises et plus ou moins; avec le bâtiment dessus construit, portant le numéro 1453 de la rue Franklin.

Sous réserve d'une servitude au profit de la compagnie de téléphone Bell Canada, accordant à ladite compagnie le droit d'installer ses poteaux, fils, câbles, etc., le tout tel qu'il est établi dans l'acte de servitude reçu par H. Vinet, notaire, le seize juin mil neuf cent cinquante-huit, et enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Laval sous le numéro 122799. En l'état où

la propriété se trouve actuellement, avec tous les droits, circonstances et dépendances, y attachés, sans excep-tion. »

La mise à prix est fixée à 21 275,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipa-les en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adju-dicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le HUI-TIÈME jour de MARS 1988 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 22 janvier 1988

54545

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001660-872
C.P.Q. 200-02-001400-870
S. 200-18-000090-876

FRÉNETTE ET FRÈRES LTÉE, Portneuf, Comté Portneuf, QC, demanderesse, contre RÉJEAN BERGE-RON, 3858, Saint-Germain, Jonquière, QC, défendeur.

« La moitié indivise de l'immeuble suivant, savoir:

1. Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire soixante-cinq (ptie 65) du ca-dastre officiel pour la paroisse de St-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec.

De figure régulière, borné vers le nord-est par les lots 64-23, 64-24, 64-98, 64-196, 64-166, 64-167-1, 64-165, 64-171, 64-183, 64-184 et 64-172, vers le sud-est par le lot 65-29, vers le sud-ouest par une partie du lot 65-6-3 et vers le nord-ouest par une partie du lot 65, mesurant trois cent onze mètres et cinquante-sept centièmes (311,57 m), vers le nord-est et vers le sud-ouest trente mètres et trente centièmes (30,30 m) vers le sud-est et vers le nord-est. Cette partie du lot 65 contient en superficie 9 440,6 mètres carrés.

2. Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie de la resubdivision trois de la subdivision six du lot originaire soixante-cinq (ptie 65-6-3) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec. Cette partie du lot 65-6-3 est de figure régulière et bornée vers le nord-est et vers le sud-ouest par une partie du lot 65, vers le sud-est par le lot 65-6-1, vers le nord-ouest par une partie du lot 65-6-3. Mesurant quinze mètres et vingt-quatre centièmes (15,24 m) en largeur et trois cent onze mètres et cinquante-sept centièmes (311,57 m) de profondeur. Cette partie du lot 65-6-3 contient en superficie 4 748,3 mètres carrés.

3. Un certain terrain connu et désigné comme étant une partie du lot originaire soixante-cinq (ptie 65) du cadastre officiel pour la paroisse de St-Dunstan-du-Lac-Beauport, division d'enregistrement de Québec. De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 65-6-3, vers le sud-est par le lot 65-28 et vers le sud-ouest par les lots 65-58, 66-60, 66-62, 66-64, et par une partie du lot 66 et vers le nord-ouest par une partie du lot 65. Cette partie du lot 65 contient en superficie 11 881,7 mètres carrés. »

La mise à prix est fixée à deux mille cinq cent sept dollars et quatre-vingt-six cents (2 507,86 \$), soit 25 % de la moitié de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le TROISIÈME jour de MARS 1988 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 janvier 1988

54520

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
Cour fédérale: ITA-3373-87
S. 200-18-000153-872

REVENU CANADA IMPÔT, demanderesse, contre
L'IMMOBILIÈRE MARIGNY INC., 979, avenue de
Bourgogne, bureau 510, Sainte-Foy, province de Qué-
bec; défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant formé des lots suivants, à savoir:

1.1 Une partie du lot deux cent vingt-quatre (224 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie des lots 225 et 224, vers le sud-est par une partie du lot 224, vers le sud-ouest par une partie du lot 223 et vers le nord-ouest et l'ouest par une partie du lot 224: mesurant neuf mètres vingt-six centièmes (9,26 m) et dix-neuf mètres soixante-dix-sept centièmes (19,77 m) vers le nord-est, trois mètres trente-sept centièmes (3,37 m) et cinquante-trois mètres vingt-sept centièmes (53,27 m) vers le sud-est, neuf mètres quatorze centièmes (9,14 m) et dix-neuf mètres soixante-dix-sept centièmes (19,77 m) vers le sud-ouest, quarante-quatre mètres treize centièmes (44,13 m) et douze mètres cinquante centièmes (12,50 m) vers le nord-ouest et quatorze centièmes de mètre (0,14 m) vers l'ouest, et contenant en superficie six cent quatre-vingt-dix-huit mètres carrés sept dixièmes (698,7 m.c.) correspondant à sept mille cinq cent vingt et un pieds carrés (7 521 pi²).

1.2 Une partie du lot numéro deux cent vingt-quatre (224 ptie) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 225, vers le sud-est par une partie du lot 224, vers le sud-ouest par une partie des lots 223 et 224, et vers le nord-ouest par une partie du lot 224: mesurant cent cinquante-cinq mètres vingt-trois centièmes (155,23 m) vers le nord-est, cinquante-cinq mètres soixante et un centièmes (55,61 m) vers le sud-est, cent trente-cinq mètres cinquante centièmes (135,50 m) et dix-neuf mètres soixante-dix-sept centièmes (19,77 m) vers le sud-ouest et cinquante-trois mètres vingt-sept centièmes (53,27 m) et trois mètres trente-sept centièmes (3,37 m) vers le nord-ouest, et contenant en superficie sept mille six cent cinquante-neuf mètres carrés neuf dixièmes (7 659,9 m²) correspondant à quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-trois pieds carrés (82 453 pi²).

1.3 Une partie du lot deux cent vingt-cinq (225 ptie) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est, le sud-est et l'est par une partie du lot 225, vers le sud-ouest par une partie des lots 224 et 225, vers l'ouest par une partie du lot 225 et vers le nord-ouest par une partie du lot 225 et par le lot 225-4 (boul. la Morille): mesurant quarante-neuf mètres soixante-quinze centièmes (49,75 m) vers le nord-est, huit mètres cinquante-huit centièmes (8,58 m) et cinq mètres vingt-huit centièmes (5,28 m) vers le sud-est, cinq mètres quarante-deux centièmes (5,42 m) vers l'est, neuf mètres vingt-six centièmes (9,26 m) et quarante mètres soixante et un centièmes (40,61 m) vers le

sud-ouest, cinq mètres vingt-huit centièmes (5,28 m) vers l'ouest et quatre mètres soixante-douze centièmes (4,72 m) et neuf mètres quatorze centièmes (9,14 m) vers le nord-ouest, et contenant en superficie cinq cent quarante-sept mètres carrés (547,0 m²) correspondant à cinq mille huit cent quatre-vingt-huit pieds carrés (5 888 pi²).

1.4 Une partie du lot deux cent vingt-cinq (225 ptie) dudit cadastre, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 226, vers le sud-est par le lot 225-2, vers le sud-ouest par une partie des lots 224 et 225, vers l'ouest par une partie du lot 225 et vers le nord-ouest par une partie du lot 225 et par le lot 225-4 (boul. la Morille): mesurant deux cent neuf mètres soixante-trois centièmes (209,63 m) vers le nord-est, soixante et un mètres cinquante-sept centièmes (61,57 m) vers le nord-est, soixante et un mètres cinquante-sept centièmes (61,57 m) vers le sud-est, cent cinquante-cinq mètres vingt-trois centièmes (155,23 m) et quarante-neuf mètres soixante-quinze centièmes (49,75 m) vers le sud-ouest, cinq mètres quarante-deux centièmes (5,42 m) vers l'ouest et cinq mètres vingt-huit centièmes (5,28 m), huit mètres cinquante-huit centièmes (8,58 m) et quarante-trois mètres quatre-vingt-deux centièmes (43,82 m) vers le nord-ouest, et contenant en superficie onze mille neuf cents mètres carrés un dixième (11 900,1 m²) correspondant à cent vingt-huit mille quatre-vingt-seize pieds carrés (128 096 pi²).

1.5 Une partie du lot deux cent vingt-six (226 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Charlesbourg, division d'enregistrement de Québec, de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 228-23 (parc), vers le sud-est par le lot 226-1, vers le sud-ouest par une partie du lot 225 et vers le nord-ouest par le lot 226-25 (boul. la Morille): mesurant deux cent neuf mètres cinquante-huit centièmes (209,58 m) vers le nord-est, cinquante-huit mètres soixante-cinq centièmes (58,65 m) vers le sud-est, deux cent neuf mètres soixante-trois centièmes (209,63 m) vers le sud-ouest et cinquante-huit mètres cinquante-trois centièmes (58,53 m) vers le nord-ouest, et contenant en superficie douze mille trois cent onze mètres carrés six dixièmes (12 311,6 m²) correspondant à cent trente-deux mille cinq cent vingt-cinq pieds carrés (132 525 pi²). »

La mise à prix est fixée à cent huit mille cinq cent quarante-et-un dollars et trente-cinq cents (108 541,35 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, Québec, le TROISIÈME jour de MARS 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 30 janvier 1988

54521

Saint-François

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 470-02-000208-877 (Cour provinciale — Magog)
S. 450-18-000041-870

ME CARMIN POMERLEAU, faisant affaires sous la dénomination sociale de Gérin, Pomerleau, Lagassé, Gérin, 324, rue Principale Ouest, Magog, QC, J1X 2A9, district de Saint-François, partie demanderesse, contre 2319-8419 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 739, rue Audet, Magog, QC, J1X 3K2, district de Saint-François, et LES ENTREPRISES PARENT ST-MARTIN INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 739, rue Audet, Magog, QC, J1X 3K2, district de Saint-François, et LES DÉVELOPPEMENTS PIN BLANC LTÉE, ayant un bureau au 537, rue Jolliet, Boucherville, QC, J4B 2Z3, district de Longueuil, parties défenderesses, conjointement et solidairement, et DENIS CUSTEAU, domicilié et résidant au 2370, rue Beckett, Sherbrooke, QC, J1J 3W2, district de Saint-François, partie tiers-détenteur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Stanstead, mis en cause.

Désignation (ancienne):

« Un immeuble connu et désigné comme étant: une parcelle de terrain située dans la ville de Magog, étant une partie du lot numéro soixante-quatorze (ptie 74) figurant sur le cadastre de la ville de Magog. De configuration irrégulière, cette parcelle a cent quatre-vingts pieds de largeur sur le devant, cent quatre-vingt-deux pieds de largeur à l'arrière, soixante-quatorze pieds quatre pouces sur sa limite latérale sud-est et cent six pieds huit pouces sur sa limite latérale nord-ouest et elle est bornée comme suit: au sud-ouest par la rue Principale de la ville de Magog; au nord-est par le lot numéro mille six cent soixante-seize figurant sur ledit cadastre, ce lot constituant l'emprise de la voie ferrée de la compagnie Canadien Pacifique; de chaque côté,

soit au nord-ouest et au sud-est, par d'autres parties du lot numéro soixante-quatorze, lesquelles appartiennent à J. Darius Hamel ou à ses représentants. Cette parcelle est délimitée comme suit: partant d'un point situé sur la limite latérale nord-est de la rue Principale (Main), à une distance de deux cents pieds, mesurée le long de cette même limite et en direction nord-ouest, depuis le point où celle-ci croise la ligne de division des lots numéros soixante-quatorze et soixante et onze (cadastre susdit); de là, en direction nord-est, perpendiculairement à la ligne de division entre les lots numéros soixante-quatorze et mille six cent soixante-seize; de là, en direction nord-ouest et en longeant la limite latérale sud-ouest du lot numéro mille six cent soixante-seize, une distance de cent quatre-vingt-deux pieds dix pouces; de là, tournant vers la gauche à un angle de cent degrés onze minutes, en direction sud-ouest, jusqu'à la limite latérale nord-est de la rue Principale; de là, longeant ladite limite en direction sud-est jusqu'au point de départ. Toutes les dimensions et distances indiquées ci-dessus sont en mesures anglaises.

Désignation (nouvelle):

Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro 2 du lot originaire numéro 74 (74-2), lequel a été remplacé le 87-10-26 et est maintenant connu comme 74-3 et 4, au cadastre officiel pour la ville de Magog, division d'enregistrement de Stanstead; avec bâtiment dessus construits, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 34 226,50 \$.

Pour être vendus au bureau d'enregistrement de Stanstead, situé au 100, rue Dufferin, Stanstead, QC, le JEUDI TROISIÈME jour de MARS 1988 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 8 janvier 1988

54475

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-000722-870

CAISSE POPULAIRE DE ST-JANVIER, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son bureau principal au 13845, route 117, à Saint-Janvier, QC, partie demanderesse, contre INVESTISSEMENT SERMI LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 17642, rue Saint-Luc, à Saint-Janvier, QC, et SERGE MIRON, domicilié et résidant au 996, rue Annette, à Bellefeuille, QC, parties défenderesses.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Janvier, connu et désigné comme étant le lot numéro cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro seize (16-108) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de Mirabel. Avec une maison y dessus érigée, portant le numéro 17 642, rue Saint-Luc, Saint-Janvier, ville de Mirabel. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 28 678,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Deux-Montagnes, situé au 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, QC, le HUITIÈME jour de MARS 1988 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 13 janvier 1988

54522

Erratum

Circonscription électorale de Frontenac

Ancienne route 263

Dans la municipalité de Saint-Praxède paroisse:
Région 3-2, district 27

Dans l'avis publié le 28 février 1987, on aurait dû lire
« Dans la municipalité de Saint-Praxède paroisse, section de l'ancienne route 263, vis-à-vis les lots partie 9-A, partie 9-B N.S. et 9-C N.S., rang 1, canton de Price, sur une longueur approximative de 368,5 mètres.

Québec, le 21 décembre 1987

Le ministre des Transports,
MARC-YVAN CÔTÉ

338

Office municipal d'habitation de Rouyn-Noranda

Dans l'avis d'émission de lettres patentes publié à la *Gazette officielle du Québec* le 12 décembre 1987 à la page 6044, le nom aurait dû se lire « Office municipal d'habitation de Rouyn-Noranda » au lieu de « Office municipal d'habitation de Rouyn ».

54537

LES LOIS ET RÈGLEMENTS

ça m'intéresse!

Loi sur l'assurance automobile

L.R.Q., chapitre A-25

à jour au 21 juillet 1987

EOQ 24065-5

Loi sur l'assurance automobile

L.R.Q., chapitre A-25
à jour au 21 juillet 1987
EOQ 24065-5

6.90 \$

Loi sur les permis d'alcool

L.R.Q., chapitre P-9.1

à jour au 14 avril 1987

EOQ 23806-3

Loi sur les permis d'alcool

L.R.Q., chapitre P-9.1
à jour au 14 avril 1987
EOQ 23806-3

5.95 \$

Règlements adoptés en vertu de la Loi sur l'assurance automobile

à jour au 6 octobre 1987

EOQ 23479-2

Règlements adoptés en vertu de la loi sur l'assurance automobile

r.1 à r.13
à jour au 6 octobre 1987

EOQ 23479-2

10.25 \$

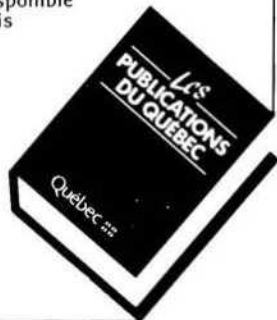
Aussi disponible en anglais

En vente dans nos librairies, chez nos concessionnaires, par commande postale et chez votre libraire habituel.

Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information:
(418) 643-5150
(Sans frais) 1-800-463-2100

Québec 



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7



ISSN 0703-5756
